

L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

67me ANNEE

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

ARTHABASKA, JEUDI, 12 OCTOBRE 1933

No. 45

"L'Union des Cantons de l'Est" JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

ANNONCES
Insertions, la ligne . . . 30 centins
Insertions subséquentes . . . 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérées comme annonces à 2 centins la ligne.

VISITE AUX COLONS

L'HON. M. PERRAULT REND
VISITE AUX COLONS ET IL
INAUGURE UNE ROUTE
AVEC L'HON. W. FINLAYSON

Les colons de la Rivière Solitaire
sont satisfaits de leur sort

Ville-Marie.—L'inauguration de la nouvelle route interprovinciale Noranda-Rouyn-Kirkland Lake a été l'occasion d'une belle manifestation d'amitié entre les provinces de Québec et d'Ontario. Cette route unit deux des principales mines d'or du monde. L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines de Québec et l'hon. W. Finlayson, ministre des Terres et Forêts, d'Ontario, assistaient à l'inauguration, de même qu'un groupe imposant d'éminents citoyens. La manifestation avait été organisée par les kiwanis de Noranda et de Kirkland.

Les deux ministres, au cours de leurs allocutions, ont insisté sur l'amitié qui unit les deux provinces. L'honorable J.-E. Perrault a exprimé l'espoir que la nouvelle route resserrerait les relations entre les deux provinces, dont les citoyens ont plusieurs problèmes en commun. Comme l'avait dit avant lui M. Finlayson, M. Perrault a fait observer que Québec et Ontario faisaient de grands sacrifices pour aider les autres provinces à traverser la crise.

L'hon. M. Finlayson a fait un bel éloge de la province de Québec et de son système de voirie. Il a rendu hommage à l'hon. M. Taschereau, disant que les hommes politiques de l'Ontario admiraient beaucoup ses qualités peu communes d'administrateur, et reconnaissaient en lui le digne fils d'une vieille et respectable famille.

Les deux ministres ont reçu en cadeau chacun un porte-cigare en or, confectionné aux mines Noranda et Kirkland.

Dans la soirée, un dîner leur a été offert à l'hôtel Noranda, et des citoyens de 23 villes de l'Ontario y assistaient.

Québec.—En terminant une visite de quatre jours dans le nord-ouest de la province, l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, et ministre des travaux publics par intérim, a inauguré cet après-midi le nouveau Palais de Justice de Ville-Marie.

M. Perrault était accompagné de M. A.-O. Dufresne, directeur du service des Mines, de M. Arthur Bergeron, sous-ministre-suppléant de la Voirie, de M. Ivan Vallée, sous-ministre des travaux publics, et M. Ludger Venne, architecte, de Montréal, auteur des plans du palais de justice qui est un des plus beaux de la province.

Le R. P. Jasmin, le maire, M. Belhumeur, le préfet du comté, M. Pellerin, le maire de Témiscamingue-Nord, M. Gramont, et autres citoyens du district, ont remercié le gouvernement de cette magnifique construction. Après quelques paroles de M. Ivan Vallée, l'hon. M. Perrault a déclaré qu'il était prêt à servir d'intermédiaire auprès du gouvernement pour aider ce district. Il a parlé quelque peu de son voyage dans la région, du bonheur des colons, et du travail dans les mines.

Dans la matinée, le ministre a

rendu visite à deux groupes de colons, dont plusieurs viennent de Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et autres centres de la Province. A Montbeillard après la messe, l'hon. M. Perrault a constaté avec plaisir que de trois à quatre cents personnes qui, il y a un an, avaient entrepris de coloniser le pays, étaient heureux de leur sort. A la demande de M. l'abbé Roberge, M. Perrault a prononcé quelques paroles. Il a encouragé les colons à continuer leur admirable travail, et les a mis en garde contre les dangers de la spéculation sur les mines.

A la Rivière Solitaire, le ministre a constaté que les colons, non seulement avaient réussi à s'établir, mais aussi à construire une jolie église, un petit hôtel et même un restaurant. L'hon. M. Perrault a dû, là aussi, porter la parole, et a déclaré que les grandes villes devraient sûrement perdre une partie de leur population. M. Perrault a fait l'éloge de l'agriculture considérée comme la plus noble des professions.

M. Perrault a aussi exprimé l'avis que la construction de la route dont nous parlons plus haut ne pourrait qu'augmenter les affaires dans la province. Le ministre a appris que plus de 1,500 hommes travaillaient à la mine Noranda. La ville de Noranda, de même que celle de Rouyn, a fait beaucoup de progrès.

BAPTISTE TIRERA DE LA LANGUE, MAIS JOHN BULL EN PROFITERA

L'un de nos lecteurs a reçu hier une lettre signée conjointement par le ministre du commerce à Ottawa, M. H. H. Stevens, et son collègue de l'agriculture, M. R. Weir.

La lettre est en français et, ce qui est encore mieux, en excellent français. Nous la résumons :

"La quantité de beurre en entrepôts au Canada était au 1er septembre 1933 de 12,000,000 de livres de beurre de beurrier, soit 12,000,000 de livres de plus que l'an passé à même date. "Il se produit, disent les signataires, plus de beurre maintenant que l'année dernière, tandis qu'on en consomme moins. Le commerce du beurre est donc dans une situation critique et il est de la plus haute importance que le stock de surplus soit exporté."

Le commissaire canadien du commerce à Londres a prévenu les signataires que les prix demandés au Canada sont en général plus élevés que ceux que les acheteurs sont prêts à payer. Il ne reste que trois semaines pour profiter de l'époque favorable (?) à la vente sur la place de Londres.

Dix des représentants des plus grands fabricants et commerçants de beurre, réunis à Ottawa le 21 courant, ont convenu d'exporter une partie de leurs stocks respectifs. Les ministres croient que c'est là la solution et ils conseillent aux intéressés d'Ontario et de Québec d'exporter une quantité équivalente à 25% de la quantité totale qui se trouvait dans les entrepôts de ces provinces au 1er septembre 1933.

Enfin, on presse le destinataire de cette lettre de se mettre en relations avec le comité organisé à Montréal, sous la présidence de M. Thomas Grieve, de Lovell & Christmas (Canada) Limited, pour promouvoir, de même qu'un autre comité formé à Toronto, ce mouvement d'exportation du beurre.

La dernière lutte fédérale ne s'est pas seulement livrée autour de la métaphorique assiette au beurre, ce qui est le sort commun de toutes les luttes, mais réellement et véritablement autour du beurre. S'il baissait, c'était la faute de l'imprévoyance, de l'impéritie et de l'incurie du gouvernement King. Ce fut le fond de

toute la campagne électorale, les autres questions n'étaient qu'accessoires. Et c'est sûrement le déclin du prix du beurre qui détermina dans la province de Québec l'éclipse de la longue faveur du parti libéral. Nous nous souvenons d'un député, l'un des plus perspicaces, qui nous disait au début de la lutte : "Impossible de parler d'autre chose que du beurre. Si on essaie d'amorcer une discussion sur la situation générale, elle glisse sur le beurre. Cela est sûrement symptomatique et je ne parierais pas le mauvais 5 cents de M. King sur ses chances."

En vertu de la justice immanente, M. Bennett devra s'embeurrer à son tour à la prochaine élection générale. D'où l'intervention de ses deux collègues qui s'efforcent de remonter au vœu le prix du beurre qui a baissé depuis qu'ils sont au pouvoir.

Pour le profane, il est difficile de percevoir leur manœuvre. Nous avons donc demandé au lecteur qui nous a remis la lettre commentée ci-dessus et qui est dans le commerce du beurre de nous expliquer à quoi elle tend.

"A ceci, nous a-t-il dit (écoutez bien !) : à permettre au consommateur anglais de payer son beurre moins cher et à l'intermédiaire canadien de hausser artificiellement le prix du beurre et d'encaisser de plus gros profits. Mais le producteur n'en retirera rien puisque son beurre est déjà vendu. Et le consommateur paiera plus cher."

Le prix du pain vient de monter avant que la Commission du port de Montréal, tant il y a pléthore de blé, n'accorde une prime d'exportation sur cette céréale. Le beurre est le condiment habituel du pain. Il n'est que juste qu'il monte aussi par sympathie.

Dans l'abondance des matières premières et des denrées alimentaires, on s'efforce de créer des prix de disette, de faire crever les pauvres gens de misère ou de faim près des moutons de blé et des pyramides de tinctures de beurre.

C'est vrai que nous aurons, chez nous, une fiche de consolation. Pour faire payer le beurre plus cher à Baptiste, on aura, avec la bénédiction du ministre du commerce et de son collègue de l'agriculture, permis à John Bull de le payer meilleur marché.

Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble que, lors des prochaines élections générales, cette économie embrouillée et ces organisations de combines illégales, avec la complicité des ministres chargés de faire observer la loi, seront bien difficiles à justifier et à faire comprendre. D'autant plus—et ces Dandins-là l'auront voulu—que les ventres affamés n'ont guère d'oreille.

Louis DUPIRE.

—Le Devoir

UN CHEF TOUT DESIGNE: M. TASCHEREAU

La désopilante comédie qui s'est jouée, la semaine dernière, à Sherbrooke, a distraité l'attention de plusieurs d'un intéressant discours que prononçait, dans le même temps, l'hon. Athanas David, au Reform Club de Montréal, sous les auspices de l'Association de la Jeunesse libérale.

Le ministre a jeté un regard rapide sur l'évolution politique du monde. Il remarque une tendance générale vers l'autorité, et, par tout où la réforme des institutions s'est accomplie dans le sens de la dictature, il voit l'action de la jeunesse. En Italie, après la guerre, alors que ce pays est empoisonné de théories destructives qui font sombrer dans les catacombes les vestiges mêmes des Césars, un homme, un seul, doué d'une forte volonté et d'un invincible prestige, sait parler à la jeunesse, obtenir son amitié et sauver la patrie. En Allemagne, c'est la jeunesse désemparée, oubliée, oisive, qui se

jette dans les bras de Hitler. En Autriche, Dollfuss, jeune lui-même, sait maintenir l'indépendance et l'identité du vieil empire en s'appuyant sur les générations nouvelles. Plus près de nous, Roosevelt, fort de l'assentiment des jeunes, établit une politique qu'il est impossible encore de juger, mais qui a enflammé tout le pays.

Quels que soient les résultats de ces changements profonds, dans le monde entier, il faut y voir, chez les jeunes, un besoin d'autorité plus vif que jamais. Et M. David prononce ces paroles, qui sont à retenir :

"La jeunesse de la province de Québec, elle, n'a pas à se chercher un chef. Elle n'a pas non plus à enfanter un. Qu'elle regarde le Cap Diamant. Elle verra là l'homme qui a fait la jeunesse québécoise ce qu'elle est : instruite, prête à la lutte, douée d'une formation générale meilleure que celle de ses aînés ; elle le trouvera à 9 heures du matin jusqu'à sept heures du soir, cherchant la solution aux problèmes angoissants de l'heure présente, et ce chef, c'est Taschereau."

Voilà l'hommage le plus vrai, le plus sincère et le plus beau qui ait jamais été adressé, croyons-nous, au premier ministre de cette province. Car, dans le désordre actuel des consciences et des esprits, alors que des millions d'hommes ne voient au-dessus d'eux que des aboulques ou des indécis, au Canada, ils peuvent se tourner en toute confiance vers le seul chef canadien qui ait une forte et impérieuse volonté, qui connaisse les hommes et le gouvernement, qui sache ce qu'il veut et ce qu'il faut faire, qui maintienne autour de lui l'ordre, le respect des institutions et la discipline, qui respecte pourtant la liberté de tous, fidèle aussi aux meilleures traditions du libéralisme, un chef en un mot qui ait trouvé le moyen, après plus de trente ans de vie publique, de ne jamais tomber dans les excès de la démagogie ou dans les abus de la démocratie, et ce chef est M. Taschereau.

Nous nous tournons vers les autres éléments de notre vie publique, et nous découvrons partout des germes d'anarchie ou de désordre. Les diverses sectes politiques qui sont nées, en ces derniers temps, tendent vers la destruction de l'ordre établi, et, fait plus grave, nous ne voyons, chez elles, aucun chef qui serait capable, une fois le bouleversement accompli, de rebâtir sur des ruines.

Même dans l'un des vieux partis, nous avons été témoins, lors du congrès de Sherbrooke, de sa profonde détresse et de sa désorganisation. Les scènes les plus regrettables se sont déroulées, dans cette masse d'ambitions mesquines, où n'apparaissait nullement le souci des intérêts supérieurs du pays ou de la race. Au moment même où il faut une main très ferme au gouvernail, il était angoissant d'assister à une telle exhibition de petitesse et d'animosité.

Pour cette raison, nous ne craignons pas de répéter qu'il n'existe, en cette province, en dehors de la hiérarchie religieuse, qu'un seul homme capable de sauvegarder l'autorité en même temps que la liberté, le premier ministre actuel.

Certes, quand nous parlons de liberté, nous n'entendons pas le mot dans son sens absolu. Il est impossible, sous n'importe quel régime, d'être entièrement libre, car la liberté de chacun a toujours pour limite la liberté et le droit du voisin. Nous entendons le respect de l'individualité et de la personnalité, respect nécessaire au progrès de chacun, attendu qu'il ne se fait rien de grand, en ce monde, sans fortes personnalités, et ces personnalités ne se forment pas dans les chaînes.

M. David fait parfaitement cette distinction entre la liberté relative et la liberté absolue. Il démontre

également combien le vieux mythe de l'égalité des hommes n'est qu'un vain rêve. Il s'y a ni égalité de naissance, ni égalité de force, ni égalité d'intelligence, ni égalité de volonté, ni égalité physique. La nature a réglé le cas depuis longtemps. Inutile de vouloir corriger ce travail d'une nature qui se rit des hommes et qui a pour elle la durée. C'est en se rendant bien compte de cette nécessité des inégalités morales, intellectuelles, sociales et physiques qu'on évitera ces révolutions sanglantes autant que inutiles, qui n'ont d'autre résultat que de démontrer la loi éternelle des inégalités et les invincibles prérogatives de la force.

A la jeunesse de se convaincre de ces principes et de lutter contre les théories et utopies qui tendent à troubler l'âme humaine, à reculer le progrès et à asservir les peuples.

"LE SOLEIL"

NOTRE BELLE PROVINCE

L'importance de son aspect
extérieur

Lorsque les touristes parcourent nos routes, ils nous jugent d'abord sur l'apparence extérieure que nous leur offrons, sur la propreté de nos maisons, leur agencement, la bonne tenue des terrains qui les entourent les abords de la route, l'entretien des clôtures et barrières, les arbres et arbustes qui les longent, etc., etc.

Il est donc de première importance que le premier coup d'œil les mette en confiance et les assurent que notre population est propre, soignée de son bien, attentive aux moindres détails de son confort.

Le touriste aimera s'arrêter chez le cultivateur soigneux de son bien, pour manger, coucher peut-être, mais sûrement pour acheter des fruits, des légumes, du lait, de la crème ou du miel, parce qu'il sera certain d'obtenir des aliments sains, de personnes qui sont propres, soigneuses, soucieuses de plaire, comme de conserver leur bonne réputation.

Une place ou une ferme où tout traîne à l'abandon, que les mauvaises herbes envahissent, démontent le caractère même de ses habitants et éloignent les acheteurs comme les visiteurs, puis donnent un mauvais renom à nos routes, à notre province : il suffit d'y penser pour le bien comprendre.

Employons la chaux qui désinfecte, protège, rehausse la valeur de nos dépendances, de nos propriétés de campagne. Elle ne coûte qu'un peu de travail et voilà tout.

Le tourisme est une industrie payante qu'il faut garder, protéger, encourager, maintenir chez nous. Notre province, avec ses sites historiques et pittoresques, nombreux avec ses lacs poissonneux, ses rivières navigables, ses montagnes et ses forêts giboyeuses, s'y prête admirablement : sachons en profiter dans le meilleur intérêt de tous.

Un voyageur satisfait nous en amène plusieurs autres et constitue pour nous, la meilleure des réclames à l'étranger.

TEMPETE COUTEUSE

Kentville, Nlle-Ecosse.—Les producteurs de fruits de la vallée Annapolis ont fort souffert de la tempête qui a balayé la région en fin de semaine. Une caissette de pommes évaluée à \$375.000 est entièrement perdue. On rapporte des dommages par toute la province.

Le Japon offre un meilleur débouché pour le blé canadien que pour la farine canadienne.

Le commerce d'exportation de prunes au Canada est encore insignifiant, mais il est possible qu'il se développe à l'avenir.

VEAUX DE LAIT

Ne devrions jamais vendre ou expédier un veau qui n'a pas atteint l'âge de quatre à six semaines.

Le poids idéal pour obtenir les meilleurs prix est de 125 à 160 livres poids vifs.

L'expédition de veaux trop jeunes ou qui ne sont pas bien finis contribue largement à faire baisser le prix des bons sujets.

Notons bien que le lait entier est l'aliment basique de la ration à donner pour faire un bon veau de lait.

Ne jamais donner de foin, de trèfle ou de luzerne, et surtout jamais de paille.

Répartissez la vente des veaux de boucherie sur une plus longue période et retirez-en plus d'argent.

Les meilleurs prix vous sont assurés en consignat à

La Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville

La Coopérative Fédérée de Princeville peut vous procurer les engrais chimiques de la plus haute qualité et au plus bas prix.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
Ministre de la Voirie et des Mines
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

JOHN F. WALSH C.R.

AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

WILLIAM PARADIS

B.A., LL.L.
AVOCAT
4 rue Notre-Dame-Est — Edifice Metropole
MONTREAL, P. Q.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux : Hôtel de Ville

J. J. MARTEL, LL. L.

AVOCAT
VICTORIAVILLE - P. Q.
205b rue Notre-Dame
(Au dessus du magasin Ouellet)
8 sept. 1 an

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.

NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite.
PRINCEVILLE, P. Q.
7 fév. 1 an.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL

ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

TEINTURIERS-NETTOYEURS PRESSEURS

Pour vêtements de Dames et Messieurs, Fourrures, Garnitures de Maisons, Etc., Etc.
Attention spéciale aux commandes par la maille

FORTIER FRERES

4 St-Henri — Victoriaville
21 janv. 1 an.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$3.50 par an chez tous les dépositaires ou chez les Éditeurs-proprétaires Polier, Bessette et Cie, 975, rue de Bullion, Montréal, ou à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, P. Q.

DELPHIS MICHAUD

ENCANTEUR LICENCIE

Pour le district d'Arthabaska

Comprenant les comités de Drummond, Arthabaska et Mégantic.

M. Michaud se rendra à n'importe quel endroit où il sera appelé soit par téléphone ou autrement, pour faire les enchères chez les cultivateurs, chez les marchands, etc., etc.

DELPHIS MICHAUD,

Plessisville, P. Q.

29 juin 1933—1 an.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans votre journal.

**Emprunt de
Remboursement de 1933
Voir en Page 3**

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 12 OCTOBRE 1933

L'Hon. J.-E. Perrault et la Colonisation

Dans l'éloquent discours qu'il prononçait le 17 septembre dernier à l'occasion des fêtes de Saint-Flavien, l'honorable M. Joseph-Eduard Perrault, ministre de la Voie, faisait un vibrant appel en faveur de la Colonisation. Se souvenant qu'il fut dix ans durant chef de ce département auquel il a donné un essor considérable, le ministre de la Voie mettait en relief l'importance de la Colonisation et de l'Agriculture. Rien de surprenant à cela. Le travail de M. Perrault dans ce domaine fut immense. Aussi, tiendra-t-il une place de premier plan dans l'histoire du développement économique de la province de Québec.

En vérité, la manifestation la plus frappante de son œuvre colonisatrice, c'est le développement de notre réseau routier si essentiel au peuplement des régions nouvelles. Depuis son entrée dans le cabinet, l'actuel ministre de la Voie a donné une impulsion extraordinaire au développement de nos routes. On peut dire qu'il a été le véritable créateur de nos chemins. Les vastes territoires qu'il a ouverts à la Colonisation, l'extension qu'il a su donner à l'exploitation de nos mines, l'encouragement qu'il a accordé au développement agricole des régions éloignées, particulièrement dans l'Abitibi et au Témiscamingue sont autant de preuves qui démontrent péremptoirement l'excellence de son action politique, l'efficacité de son administration, l'intelligence de ses initiatives. Quand on sait que depuis 1919, M. Perrault a consacré plus des quatre-cinquièmes de son temps à l'administration des ministères dont il avait la direction, quand on sait que chaque semaine depuis près de quinze ans et il n'a jamais manqué de passer quatre ou cinq jours au parlement, sauf quand son devoir l'appelle ailleurs, on ne peut qu'admirer cet homme laborieux, cet homme d'Etat entièrement dévoué à la chose publique, ce travailleur intègre et infatigable.

Rendant hommages à M. Francoeur, le ministre de la Voie rappelait que cultivateurs et colons sont les artisans de la prospérité véritable d'un pays.

"J'ai été neuf ans à la tête du département de la Colonisation. J'ai aimé cette œuvre et je l'aime encore. Je me rends compte que si nous avons survécu, c'est parce que nous sommes restés au sol. C'est de la terre que sont sorties les forces vives de notre nationalité. Je voudrais que mon appel fut entendu partout dans la province; car les cultivateurs et les colons sont les artisans véritables de la prospérité d'un pays."

Partant de ce principe, l'hon. M. Perrault s'est efforcé de donner à la Colonisation l'essor le plus fécond qui soit. On ne saurait trop louer son œuvre et son travail. Exploitation du sol, développement des territoires nouveaux, mise en valeur du sol par la culture, découverte des mines, utilisation des trésors que recèlent le sol et les divers minéraux, établissements de grands réseaux routiers avec toutes leurs indispensables ramifications, voilà un travail indispensable.

"Le peuple qui colonise le plus, a écrit Littré, est le premier peuple; s'il ne l'est aujourd'hui, il le sera demain." Coloniser, c'est un acte de prévoyance nationale, a dit un autre. Tout cela est vrai et il faut louer l'honorable M. Perrault de l'avoir compris. Le développement de l'Agriculture lui doit beaucoup et son influence a donné une orientation nouvelle à l'évolution de la province de Québec vers le progrès. Voilà les réflexions qui s'imposaient à tous les esprits quelque peu renseignés pendant que le ministre de la Voie prononçait les paroles que je viens de citer.

Charles-Marie BOISSONNAULT.

—Le Courrier du Nord.

L'Emprunt fédéral

Le gouvernement du Canada lancera, mardi prochain, un emprunt de \$225,000,000.

Le premier ministre R.-B. Bennett remarque, au sujet de cet emprunt: "Cette opération d'un caractère national vous offrira à la fois l'avantage de faire un placement sûr et l'occasion de servir votre pays. Je ne doute pas que capitalistes et épargnants canadiens s'empresseront de répondre à l'appel."

Assurément M. Bennett donne là un bon conseil à ceux qui ont de l'argent à placer en lieu sûr, et nous voulons bien croire que nombreux seront ceux qui répondront à son invitation.

Si prêter au gouvernement de pays n'offre pas de sûres garanties, quelles autres souscriptions en offriront? Il s'agit donc moins de douter de la sécurité du placement à faire que de savoir si le nouvel emprunt de \$225,000,000 pourra être rapidement souscrit. Les temps sont durs, l'argent est rare, les impôts sont onéreux, beaucoup de gens ne gagnent rien, l'épargne est difficile, et le gouvernement prend les bouchées grasses. Trouvera-t-il ces \$225,000,000? Et s'il les trouve, combien de temps celui qui lui prêtera-t-il?

Depuis l'avènement de M. Bennett au pouvoir, le gouvernement d'Ottawa a multiplié les emprunts, l'épargne canadienne a été sollicitée outre mesure et le pays s'enlise dans les dettes. En sortira-t-il jamais, et comment?

L'Attitude de MM. Dupré et Gagnon

Le dernier acte de la farce du congrès bleu vient d'être joué par M. Maurice Dupré. Après avoir fortement appuyé la candidature de son collègue et associé de Bureau, Onésime Gagnon, après avoir tenu "de Conrart le silence prudent" durant les deux jours de bataille ardente, après s'être caché dans un camp, près de Sherbrooke, dans ce temps-là, attendant le moment propice de surgir comme d'une boîte de surprise et de crier victoire, après tout cela, le solliciteur-général envoie à l'autre Maurice ce message: "Ma plus sincère et complète collaboration." Passe pour complète, mais sincère, hola! Nous connaissons cette sincérité.

La comédie jouée par M. Dupré avait eu sa préface dans les salamales de M. Gagnon aux genoux de M. Duplessis, après l'élection. M. Asselin écrivait là-dessus, dans le "Canada":

"Après quinze jours de cette querelle intestine, au cours de laquelle la candidature du député de Dorchester était ballotée sur les fameux arguments de "principe" de MM. Houde, Guertin et Barré, M. Duplessis est maintenant à la direction du parti conservateur par un vote de 334 à 216. La bataille terminée, M. Gagnon déclare qu'il ne désire rien tant que de servir sous les ordres de M. Duplessis, et de son côté M. Duplessis, posant gravement que le parti conservateur n'est pas une coalition d'appétit mais une idée, donne fraternellement l'accablade à M. Gagnon. A les entendre de part et d'autre, c'est pour rire que les Houde, les Guertin et les Barré et les Gagnon—sans parler des Demers, des L'Archevêques et de quelques douzaines d'autres—ont dénoncé la prétendue indifférence de M. Duplessis aux intérêts du parti conservateur, représenté M. Duplessis comme vendu à M. Taschereau.

Jusqu'à la fin, nous nous sommes abstenus d'intervenir dans cette tragi-comédie dont l'effet ne pouvait être que de discréditer encore davantage un parti moribond. Maintenant que la farce est terminée, nous pouvons bien constater que rarement notre histoire politique présente spectacle plus sordide. Entré en scène obliquement, M. Gagnon rentre dans la coulisse à quatre pattes. La peau toute tailladée

des coups que lui avaient portés les conjurés, M. Duplessis proclame qu'il n'a jamais douté des bonnes dispositions de M. Gagnon. Le parti conservateur sort de cette aventure plus divisé que jamais—car n'oublions pas que 2 délégués sur 5 ont suivi M. Gagnon, et il serait enfantin de croire que ce vote fermera la bouche aux mécontents—mais surtout il en sort sali, croûté et puant.

On a feint de voir dans la marche du congrès de Sherbrooke la main de M. Taschereau. Celui-ci est trop vieux routier pour s'aventurer dans de pareils marécages. Au reste, il n'avait pas à intervenir: les "Bleus" étaient parfaitement compétents à faire sa besogne, et ils n'y ont pas manqué.

Ils s'intitulent "conservateurs": quelle bande de veaux! Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront à la suite de types déshonorants, dans les pires excès. La menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

"Leur Programme"

Le congrès de Sherbrooke, sur la proposition de MM. Duplessis et Elie, avait réclamé (nous citons le texte officiel):

"1.—Un inventaire et une classification de toutes les terres propres à la culture;

"2.—Une enquête sur le nombre des familles à établir sur des terres neuves;

"3.—Un plan précis de colonisation préparé d'avance et couvrant une période d'au moins 10 ans;

"4.—Création de sociétés de colonisation et coopération avec elles;

"5.—Conservation du régime des primes à condition qu'il y ait résidence, et assistance plus généreuse aux colons par les autres départements;

"6.—Application plus large du plan Gordon et coopération plus généreuse avec Ottawa;

"7.—Encouragement de la petite industrie rurale par l'électrification des villages et des campagnes."

Le "Soleil" dit fort justement à ce sujet:

"1.—L'inventaire et la classification des terres propres à la culture se poursuivent, par le gouvernement de Québec, depuis quinze ans, sans interruption; c'est un travail excessivement long et coûteux;

"2.—Le ministère de la colonisation, surtout depuis le commencement de la crise, ne cesse de rechercher des familles à établir sur des terres;

"3.—Les primes de défrichement, de premier labour, de résidence et le reste ont été créés par le gouvernement de Québec;

"4.—Le ministre des Travaux publics a secondé de toutes ses forces le plan Gordon, dans les secours directs et indirects; c'est Ottawa qui cause tous les retards;

"5.—Quant à l'électrification des campagnes, on sait que la plupart des centres ruraux accessibles à l'électricité, dans la province de Québec, sont électrifiés; le progrès accompli dans ce domaine, depuis quelques années, tient du prodige."

Un parti d'opposition peut toujours se faire un peu de gloire en réclamant, sans égard aux difficultés de réalisation, toutes les réformes, toutes les initiatives, souhaitables en soi. Il ne saurait cependant s'attendre à être pris au sérieux s'il se met dans l'impossibilité de définir ce qu'il veut. Qu'est-ce par exemple que M. Duplessis peut bien vouloir dire par "une enquête sur le nombre de familles à établir sur des terres neuves"? Un instant de réflexion montrera que ce vœu est pur charlatanisme. Selon le point de vue où on se place, le nombre des familles aptes à coloniser des terres neuves peut varier du simple au centuple: pareil recensement n'offre aucun intérêt pratique et M. Duplessis serait bien en peine d'en tirer parti. Il suffit que le gouvernement offre tous les encouragements possibles à la prise de possession et au défrichement des terres vierges, et c'est ce qu'il fait à l'heure actuelle.

Dans son ensemble le programme prétendu conservateur n'est qu'un "chiar" de ces généralités sans consistance, dont la définition mettrait aussitôt aux prises le clan Houde-Gagnon et le clan Duplessis, à supposer que de part et d'autre on eût quelque idée positive dans la tête.

Olivier ASSELIN.

MADAME CAMILLE DUGUAY RECOIT

Victoriaville.—A l'occasion de la visite de sa nièce, Mlle Anita Lemai, de New York, Madame Camille Duguay avait invité un certain nombre de Demoiselles et de Messieurs de la ville, dont les noms suivent:

Mlle Esther Côté, Marguerite Alain, Mlle Plourde, Fleurette Lassonde, Gilberte Giroux, Marthe et Madeleine Laliberté, Lucie Tourigny, Anita Drouin, Pauline Fréchet, C. Bergeron, Gabrielle Vallières, Simone Vanasse, Cécile Doyon, Raymonde Tourigny, Cécile Houle, J.-D'Arc Lapointe, Madeleine et Gilberte Cantin, de Victoriaville, Mlle Blanche Hudon, d'Arthabaska, Mlle Thérèse Sicotte et Mlle M.-J. Duguay, Simone et Pauline Duguay, de Drummondville.

MM. les avocats J.-J. Martel et Germain Lacoursière, le Dr Lévi Doyon, O. Martin, le notaire J. Désilets, Arnould Bourbeau, Alfred Paradis, Jr., de Montréal, Maurice Hudon, Rodolphe Précourt, Roland Désilets, A. Bruneau, P.-H. Plourde, Gustave Perrault, J. Genest, U. S. Allaire, Edgar Bergeron, de Victoriaville, Roland Chaput et Guillaume Martineau, de Drummondville, M. P. E. Desrochers, de Victoriaville.

Quelques-uns des invités, empêchés à la dernière minute de prendre part à la réunion, s'en excusent par lettres.

Les salons étaient décorés de fleurs naturelles et inondés de lumières. Les toilettes rivalisaient de goût et d'élégance.

Au cours de la soirée, nos excellentes musiciennes, tant au piano qu'au violon, nous régala-

rent de délicieuses pièces classiques. Le chant et la déclamation furent aussi à l'honneur.

A minuit, Mme Camille Duguay offrit à ses invités un vin d'honneur et un succulent goûter.

Bref, on s'amusa ferme, et chacun parut enchanté de la connaissance nouvelle qu'il venait de faire en la personne de Mlle Anita Lemai, et de la large et franche hospitalité de M. et Mme Camille Duguay.

LE CERCLE DES FERMIERES DE PRINCEVILLE

Nous sommes heureux de souligner les succès obtenus par le Cercle des Fermières de Princeville à l'Exposition de Québec, en septembre dernier.

Sur 41 Cercles exposants, celui de Princeville a remporté le 4e prix et a conservé 90.1 points sur cent. Le Cercle des Fermières de Princeville a remporté le 1er prix à l'Exposition du comté à Victoriaville.

C'est un beau succès dont nous devons être fiers, et qui démontre le zèle constant qu'ont apporté les zélatrices pour conduire leur organisation à ce résultat.

Mme Joseph Martel, présidente, ne ménage pas son temps pour rendre le cercle actif et intéressant, ainsi que la secrétaire, Mlle L. Brassard, qui fait partie du Cercle depuis sa fondation.

Nous invitons le Cercle des Fermières de Princeville à continuer son œuvre bienfaisante et lui souhaitons de nouveaux lauriers.

Les journaux rapportent qu'il y a actuellement plus de la moitié de l'emprunt canadien de conversion souscrit.

Coin de l'A. C. J. C.



REFRANCISATION

Ceux qui sont déjà entrés au Musée du Louvre n'ont pas été sans remarquer la célèbre Jacoche de Léonard de Vinci. Un jour, le tableau fut volé. Un étranger de passage l'avait dérobé et emporté dans son pays. Depuis, l'œuvre du grand maître a repris sa place parmi les chefs-d'œuvre de ses contemporains et les coups de couteau qui avaient détérioré la toile sont pratiquement disparus. Des peintres épris de leur art ont mis tout leur talent à effacer les traces de ce sacrilège artistique.

Il est un tableau pour nous beaucoup plus cher et qui a subi aussi semblable détérioration. Si l'un de nos premiers colons, et même, pour ne pas remonter si loin, l'un de nos arrière-grands-pères revenait dans son coin de Québec, comme il trouverait, lui aussi, que son pays a changé et que l'œuvre d'art qu'il s'était efforcé de brûler a été violée. Notre province ne présente plus son aspect de terre française. Ce cachet qu'on se plaisait à vanter et que les visiteurs aimaient tant à retrouver dans leurs excursions chez nous, disparaît de la "douce province".

L'apathie des nôtres et un esprit, que je ne sais trop comment qualifier, ont permis ce renversement des choses, et aujourd'hui, malgré soi, il faut ouvrir les yeux et voir dans quel état se trouve notre coin de pays.

Il est comme un tableau autrefois bien joli déparé par la touche des profanes, et à demi-effacé. Il faut redonner au pays tout son charme et c'est ce but fort louable que poursuivent des groupes de patriotes en lançant une campagne de "refrancisation".

Refrancisation: c'est un mot nouveau qu'il a fallu créer pour parler à l'état de choses que nous déplorons plus haut.

Refrancisation: ce sera le nom qui rappellera une campagne d'idées et d'actions soutenue au profit de nos villes et de nos campagnes.

Refrancisation: c'est encore un mot d'ordre que doivent et voudront généreusement prononcer nos lèvres de jeunes, animées par un sentiment de pur patriotisme.

Mais à vrai dire, si le mot est est nouveau, le mouvement n'est pas, du moins pour les acéjistes. Il prend seulement une ampleur nouvelle.

En effet, depuis longtemps, l'A.C.J.C. a fait dans son programme d'action une large part à la refrancisation, et même je pourrais dire qu'elle a considéré ce mouvement comme une de ses œuvres de prédilection. Trop heureuse est-elle aujourd'hui de rencontrer d'autres sociétés qui veulent poursuivre le même but.

Que chacun fasse donc sa large part! D'ailleurs, c'est chose facile, si on veut s'y mettre. On peut la faire de bien des façons et dans bien des domaines.

Chez soi-même d'abord en châtiant et en épurant judicieusement son langage.

Dans son entourage, ensuite, en sachant exiger partout le respect du français.

Respect du français sur notre monnaie.

Respect du français aux devantures de nos magasins, de nos ateliers, sur toutes les annonces qui bordent nos rues et nos grandes routes.

Respect du français sur ces marques de commerce qui, en plus d'être un alliage de mots étrangers, sont parfois présentées sous une forme atroce.

Respect du français sur les indicateurs.

Respect du français pour que le visiteur sache qu'il se trouve en terre française. Ce serait si bon de vivre en ce pays dans une atmosphère purifiée qui nous rappellerait cette vieille terre de Normandie, notre pays d'origine.

Et ce travail déjà poursuivi et dont nous ne nous lasserons pas, nous vaudra le droit de nous rapprocher un peu de cet idéal du jeune homme au Manoir de Lestres, plaçant à la première page de son roman en parlant du jeune Canadien-français: "Homme de volonté et d'action, ambitieux de

vastes entreprises, surhomme de la foi!"

Paul L'ECUYER.

"Le Semeur", mars 1933.

AVIS

Ce soir, 12 octobre, réunion dans le local ordinaire. Tous les membres doivent être présents.

Le Secrétaire,
J.-R. DESFOSSÉS.

Notes Locales

L'honorable juge Pouliot, de Québec, préside cette semaine le terme de la cour supérieure.

M. Dorais Panneton, avocat, de Sherbrooke, était de passage ici mardi pour affaires professionnelles.

MM. et Mmes Victor Marceau, Jules Poisson et Wilfrid Girouard sont allés à Drummondville, dimanche, pour le banquet offert à M. Napoléon Garneau.

Mme J. E. Perrault est revenue hier d'un voyage à Montréal.

Le révérend Père Gauthier, Eudiste, de Québec, est retourné après avoir prêché un Triduum au commencement de la semaine.

M. C. R. Garneau, notaire, M. Marcel Garneau, régisseur, et Mlle Claire et Lucie Garneau sont allés à Québec ces jours derniers.

Mlle Thérèse Matte, de Québec, est en visite chez M. et Mme Marcel Garneau.

M. Zéphirin Nault, gérant de l'imprimerie d'Arthabaska, Inc., est revenu vendredi d'un voyage à St-Pierre les Bequets où il avait été appelé au chevet de sa mère, dangereusement malade.

M. et Mme Paul Watel, de Paris, France, M. et Mme Emile Vaillancourt, de Montréal, étaient en visite chez l'honorable et Mme J. E. Perrault, aujourd'hui.

Plusieurs parents et amis sont venus rendre visite à M. et Mme Marcel Garneau, lundi de cette semaine, entre autres: MM. Roland Champoux, Guy Champoux, Armand Champoux, Paul Chaboult et Jacques Audet, Mlle Marie-Anne Champoux, Betty Burns, Simone Paquet, de Québec, et Mlle Charlotte Fortin, Laure, Louise et Françoise Belleau, de Lévis.

M. Emile Merizi, avocat, de Napierville, ainsi que Mme Merizi, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. Alfred Provencher et chez Mlle Provencher.

M. et Mme Joseph Mailhot, d'Ottawa, étaient en visite, dimanche, dans les familles Mailhot et Bilodeau.

C'est par erreur que nous avons annoncé la semaine dernière que la séance trimestrielle du conseil du comté d'Arthabaska avait lieu mercredi de cette semaine. La séance régulière a eu lieu en septembre dernier.

Mme Charles-Henri Boissvert et son fils Michel, de Québec, étaient en visite dimanche chez M. et Mme C. R. Garneau.

Mmes Alfred Paradis, Gustave Perrault et L. R. Laverne, et M. Renaud Laverne, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville.

Sa Sainteté Pie XI a fait un pèlerinage d'année sainte à Sainte-Marie-Majeure, mercredi matin. Le commandeur Serafini, gouverneur de la Cité Vaticane, et Mgr Caccia - Dominioni, maître de chambre, l'ont accompagné. La présence du Souverain Pontife a fait affluer des fidèles à la célèbre basilique. La foule a acclamé l'auguste pèlerin.

M. C. Boyer, avocat, de Montréal, était de passage ici hier pour affaires professionnelles.

La Floride a été le trente-et-unième état à voter mercredi en faveur du rappel de la prohibition. D'après les rapports l'abolition du 18e amendement remportera une majorité formidable.

Il faut que 36 Etats votent en faveur du rappel pour que la prohibition disparaisse de la constitution des Etats-Unis.

M. et Mme St-Georges Harvey, Mlle Nellie Harvey, MM. Alexis Pepin, de Montréal, et Robert Laurier, d'Ottawa, sont venus en visite chez Mlle L. O. Pepin, hier.

Ste-Elisabeth de Warwick

(De notre correspondant)

—M. et Mme Ubald Rémillard, leurs enfants, Claude et Jacques, et Mme A. Forest, de Longueuil, étaient, dimanche, chez M. l'abbé E. Bonin, curé.

—Mme Auguste Bérubé, de Ri-

vière du Loup, est en visite pour quelques jours chez M. C. Rioux.

—Mlle Marie-Rose Noël, d'Asbestos, passe quelques jours dans les familles P. Ducharme et W. Noël.

—Mlle Irène et Annette Forest sont retournées à Longueuil dimanche, après une promenade d'une semaine chez leur oncle, M. l'abbé E. Bonin, curé.

—Mlle Jeannette Simoneau, d'Arthabaska, passe une quinzaine chez M. Philibert Compagna.

—MM. Emile, Ovide, Lucien et Clément Noël et M. O. Martel, de Warwick, sont venus chez M. Louis Morin, dimanche dernier.

—M. et Mme George Lemaire, de St-Paul de Chester, étaient dimanche chez M. Napoléon Poisson, fils.

—Mme Zéphirin Martel est actuellement à Warwick, au chevet de sa sœur, Mme Daigle, dangereusement malade.

—Mlle Lily Baril est en visite à Arthabaska, chez sa tante, Mlle Berthe Baril.

—Une belle et touchante cérémonie s'est déroulée en notre église, vendredi dernier, lorsque trente enfants de cette paroisse se sont approchés de la Sainte Table pour leur communion solennelle. Notre dévoué curé n'avait rien négligé, tant par l'air de fête que présentait notre temple que par les impressionnantes cérémonies de la rénovation des vœux du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge et au Sacré-Cœur, qui se déroulent après la messe, sans oublier la belle allocution qu'il prononça, pour faire de ce jour un grand jour et en rendre le souvenir en core plus attachant et plus durable dans le cœur des petits hôtes de Notre-Seigneur solennellement conviés au banquet eucharistique.

Mutations de propriétés et actes divers enregistrés au bureau d'enregistrement du Comté d'Arthabaska

du 21 septembre au 12 octobre

Déclaration de décès F. X. Collin à Dame Valentine Tardif, P. 218 Princeville.

Vente Dame Alphonsine Houle à Thomas Michel, P. 105 Ste-Christophe.

Rétrocession Hervé Girouard à Oscar Girouard, P. 31 Princeville. Mariage Wilfrid Hémond et Delle EvaLeCourt.

Vente Adéard Simard, es-qual, à Charlemagne Marchand, 1e et al. 11e rang de Blandford.

Testament Dame Dina Simoneau à Philippe Pratte, P. 277 et al. Bulstrode.

Testament Dame Irène Aucoin à Roméo Pinard, P. 217 et al. Horton.

Rétrocession Roméo Pinard à Joseph Pinard, P. 217 et al. Horton.

Rectification La Succession Paul Tourigny à Adéard Houle et al. P. 459-44 et al. Ste-Victoire.

Testament Henri Béliveau à Delle Antonia Béliveau et al.

Testament Dame Sarah Bettez à Adolphe Girouard, 1/2 O. 22 et al. 7e rang Stanfold.

Dation en paiement Evariste Lavigne à Adéard Nault, P. 345 Ste-Hélène.

Testament Nazaire Corriveau à Alphonse Corriveau et al.

Mariage Lionel Baril et Delle Bernadette Marchand.

Echange Ernest Hamel et Rosaire Létourneau, 724 et 725 Bulstrode et 415-4 Ste-Victoire.

Vente Auguste Bourbonnau, S. A., à H. Henri Arsenault, 42-9 et al. Bulstrode.

Testament Dame Thalicienne Turmel à Rosaire Laroche et al. P.N.E. 244 E. Arthabaskaville.

Vente La Succession Victor Lambert à Henri Lambert, P. 454-52 et al. Ste-Victoire.

Bail à rente foncière Milton Nadeau à Fidèle Cloutier fils, P. S. O. 454-19 et P. N. E. 454-20 Ste-Victoire.

Mariage Joseph J. Sabineau et Delle Bernadette St-Laurent.

Echange Benjamin Vienneau et Henri Vienneau, 14 O. de 14 O. 556 et al. Bulstrode et 799 Bulstrode.

Vente Arthur Poirée à Rose de Lima Tremblay, P. 415 Ste-Victoire.

Vente Wilfrid Boissvert à Achille Gélinais Kingsley.

Vente Louis Filteau à Ovide Lemieux, 32 Arthabaskaville.

Vente Lucien Duval à Philippe Brunelle, 14 S. E. 25, 11e rang Kingsley.

Vente Joseph Landry à Alma Gagnon, 21, 19e rang Kingsley.

Testament Delphine St-Laurent à Dame Delle Garde, 400-41 Ste-Victoire.

Vente Dame Josephine Pepin Frigon à l'abbé Henri Pratte, P. O. 14, augmentation de Bulstrode.

Vente Jeffrey St-Onge à Henri Gagné, 6a, 6b et 6c-11e rang Blandford.

Servitude Napoléon Simard en faveur de The Shawinigan Water and Power Company, 7a, 8e rang Stanfold.

MONSIEUR STEVENS ET LE CHOMAGE

Voici que les conservateurs citent des chiffres. C'est nouveau. Depuis l'avènement de M. Bennett, en effet, tous les chiffres étaient contre eux. Et ces chiffres composaient une triste image de désolation et de misère.

Depuis trois ans, la situation au Canada fut au pire dans tous les domaines, au point qu'il n'était pas possible que cela se prolongeât. Le simple désir de vivre provoque des sursauts qui doivent forcément se refléter de quelque façon. C'est ainsi que certains chiffres aujourd'hui paraissent moins sinistres. Mais qu'on remarque que l'amélioration qu'ils dénotent n'est que relative et par comparaison avec le pire.

Voyons, par exemple, la situation du chômage. Monsieur Stevens, ministre du commerce, fait grand état des chiffres pour le mois d'août. Douze mille sans-travail furent embauchés durant cette période. C'est tant mieux. Mais cela compense à peine pour les dix mille personnes jetées sur le pavé à la même époque l'an dernier. Et que d'autres avant et depuis ! Le nombre des chômeurs et des gens qui vivent du secours direct dépasse encore le million. A comparer au nombre des chômeurs en 1930 qui ne dépassait pas 107,000, d'après les statistiques officielles. Voilà comment monsieur Bennett a tenu sa promesse de mettre fin au chômage. Monsieur Stevens a beau jongler avec les chiffres, il n'y peut rien.

C'est la première fois, d'ailleurs, depuis le mois d'avril 1930, qu'il est possible d'établir une comparaison favorable avec le mois correspondant de l'année précédente. Depuis cette époque jusqu'au premier août de cette année, le chômage alla toujours en s'accroissant. Voilà ce qui marque le régime conservateur.

Une reprise s'esquisse à l'heure actuelle. Le Canada, naturellement, reflète la situation mondiale. Mais voyons dans quelle mesure. Aux États-Unis l'indice du chômage s'améliore de 7.2 pour cent en juillet, par comparaison avec juin. L'amélioration ne fut que 3.8 pour cent au Canada. En août, l'indice s'améliore légèrement de 1.4 pour cent au Canada tandis que le regain d'activité, aux États-Unis, se traduit par une marge favorable de 6.1 pour cent.

Et cela même ne dit pas toute l'histoire. Car pendant que douze mille personnes retrouvent de l'emploi au Canada durant le mois d'août, le président de la Fédération Américaine du Travail, M. William Green, nous informe que 815,000 personnes furent embauchées aux États-Unis durant la même période.

Autre fait notable : les villes de Montréal et de Québec, qui nous intéressent particulièrement, ne semblent pas encore profiter de la reprise dont se flatte monsieur Stevens. Au premier septembre 1933, l'indice pour la ville de Montréal ressortait à 86.3. Au premier septembre 1933, il n'est encore que de 84.1 en dépit de l'amélioration récente. Ceci en prenant l'année 1932 comme point de comparaison. Même constatation pour la ville de Québec où l'écart est encore plus grand. Au premier septembre 1932, Québec pouvait se flatter d'une situation privilégiée. L'indice, calculé sur la même base, ressortait à 105.8. Il n'est plus que de 99.7 en septembre.

Il se peut que M. Stevens ne s'inquiète pas de Montréal et de Québec. Mais il ne peut ignorer que, même en dépit d'une reprise mondiale, la situation du chômage ne s'améliore pas chez nous au même rythme que chez les autres ou que chez nos voisins. Et la faute est au régime et à son inepte politique.

Commençant Samedi, le 14 octobre, le

DR L. A. TRUDEAU

Chirurgien et Spécialiste
Pour les maladies des Yeux, des Oreilles, du nez et de la gorge, sera à

L'Hôpital du Dr DROUIN
No. 207 rue Notre-Dame,
Victoriaville

Pour consultation et traitement
LE DEUXIEME SAMEDI
de chaque mois

Le Dr TRUDEAU fera aussi
l'examen de la vue et l'ajustage
de verres si nécessaire.
5 oct. 2 f.

Chronique de la Crèche

Québec, 2 octobre 1933.

DILEMME

Le père adoptif de Gemma, ruiné à la Bourse, devenu veuf, et devant, par profession, voyager beaucoup, avait demandé à la Crèche de reprendre sa petite protégée.

L'enfant courait à peine sa huitième année; mais comme elle annonçait un certain retard mental, les religieuses décidèrent de la confier à l'Hospice St-Charles; elle y grandit, incognito, parmi les orphelins, apprenant à lire, écrire et compter, s'adonnant aussi à des travaux élémentaires de ménage.

Le père adoptif, à son tour, vint à mourir.

Enfin, au mois de juin dernier, Gemma atteignait la limite d'âge et de séjour à l'Hospice. C'était de nouveau l'isolement complet, l'abandon renouvelé, le cas lamentable par excellence.

Mises au courant, les religieuses de la Crèche se préoccupèrent du sort de leur infortunée pupille.

— Si nous pouvions la remettre à ses parents, fit une ancienne. J'ai su qu'ils étaient mariés et qu'ils sont des cultivateurs plutôt à l'aise. Qui sait s'ils ne pourraient point rétablir la situation ?

— Ce serait bien l'idéal, conclut la supérieure. J'entreprends tout de suite le cas.

On s'informa d'abord, discrètement, au curé de la paroisse, de l'honorabilité du ménage. M. le Curé fit tenir le meilleur des certificats.

Restait à négocier le projet.

Ce fut le directeur du Service des Adoptions qui partit pour le lointain foyer où devait se faire l'adoption.

L'entrevue se fit le soir, un soir de pluie, de ténèbres et de rafales. Elle fut courte et tragique à la fois.

— Ecoutez : vous n'avez point oublié l'enfant qui naquit à l'Hôpital de la Miséricorde le 23 juin 1918; l'enfant baptisée sous les prénoms de Marie-Gemma, et à laquelle vous vous étiez intéressés un certain temps. Je viens vous dire que placée dans une famille puis reprise par nous, puis replacée dans un hospice, elle nous retombe sur les bras par la force des circonstances.

— Mon Dieu ! et moi qui ai tant prié pour que le bon Dieu vienne la chercher, fit la mère.

— Je suis venu voir si vous ne pourriez point la recueillir, simuler une adoption.

— M. l'abbé, dit le père, après un moment de réflexion profonde, c'est impossible. Personne de nos deux familles n'a eu connaissance de l'abandon. Nous avons aujourd'hui cinq enfants. Sans nous vanter, nous avons bon nom. Il faudrait troubler toute une situation de famille. Dans quinze jours, la vie ne serait plus tenable.

— Alors...

— Alors, vraiment c'est impossible.

— Mais vous comprenez qu'il s'agit de votre enfant à tous deux. — Ah ! oui, hélas ! Et si nous n'en parlons à peu près jamais, il ne se passe point de jour sans que revienne le souvenir de cette enfant; n'est-ce pas, femme ?

— Pour ma part, vous pouvez me croire, M. l'abbé, je n'ai jamais passé une journée sans prier pour elle.

— Mais vous ne pouvez rien pour la secourir aujourd'hui...

— Que voulez-vous ? Avec la langue des gens... Avec la malveillance... l'envie... Je suis dans la politique municipale. Je suis maire de la paroisse. Autant vaut dire que le désordre caché si soigneusement pendant quinze longues années va éclater au grand jour.

— Pourquoi cela se saurait-il si vite ?

— M. l'abbé, il faudrait que l'enfant ait bien changé; c'était tout le portrait de sa mère. Comment voulez-vous ? Avec une ressemblance si frappante !...

— Et nous ne serions plus seulement deux; mais sept, exposés au déshonneur.

— Alors, mettons que je n'ai rien dit et laissons porter. Mais repensez-y. Priez. On ne sait jamais. La possibilité peut vous apparaître tout d'un coup; écrivez-nous alors.

— Mais qu'allez-vous en faire ? — En prendre soin, comme le pasteur de sa brebis. Mais nous ne lui remplacerons jamais son vrai père et sa vraie mère, honnêtes et consciencieux comme vous êtes devenus.

— M. l'abbé, vous comprenez que c'est impossible.

— Je n'ai point à discuter vos raisons. Nous avons pris charge de l'enfant. Vous n'étiez point censés en entendre reparler. Supposons que nous ne sommes point vus. Dieu vous bénisse ! Bonsoir.

Et dans la nuit fraîche, fraîche,

des mains se sont serrées, des sanglots mal étouffés ont trahi le trouble intérieur causé par le cruel dilemme.

Où, le cruel dilemme :

Perdre une réputation, être montré du doigt, déchoir dans l'estime de sa parenté et du public environnant mais faire rentrer au foyer la petite exilée ;

Ou bien :

Laisser le passé bien enterré, garder intacte une renommée soigneusement, chèrement conservée, faire flurer la tranquillité d'une situation devenue facile et laisser au loin des hospices la chair de sa chair.

Tragique dilemme, en effet ! Et dénouement trop triste !

La prudence humaine, l'intérêt à parlé plus fort que la voix du sang.

Gemma reste en exil.

V. GERMAIN, Ptre.

Placements : en septembre, 51 enfants bien comptés ; pour l'année en cours : 207.

Dieu soit béni ! Dieu bénisse les charitables parents adoptifs !

Aumônes : En retour de l'envoi de milliers de "Dialogues de la Crèche", quelques centaines de personnes ont envoyé, jusqu'à présent, à titre de don, un montant, la somme globale de \$596.93. Merci encore et merci toujours !

Kingsey Falls

(De notre correspondant)

— Vendredi dernier, un groupe nombreux de parents et d'amis se sont réunis chez M. et Mme Nap.

Couture pour fêter Mlle Annette Couture à l'occasion de son prochain mariage. Malgré sa grande surprise elle sut très bien remercier ses invités. Elle reçut de nombreux cadeaux. Les invités étaient Mme James Olney, Mme Adélaïde Lussier, Mme Oscar Couture, Mme Patrice Blais, Mme Edmond Brochu, Mme Rosaire Lemieux, Mme Joseph Robitoux, Mme J. B. Morency, Mme Lucien Michaud, Mmes Donat Blais, Geoffroid Tardif, Frank Underwood, Albert Beauchesne.

B. Pepin, Mlle Laurette, Jeanette, Mary Roux, Rhéa Bélisle, Anna Chabot, Laura Dubois, M.-Rose Tardif, Régina, Marguerite, Jeanne Blais, Jeanne Lemieux, Julia Lemieux, Julie, Eva, Antoinette Blais, M.-Louise Drapeau, M.-Lse Lemieux, Jeanne Tardif, M.-Anne, Alfreda Rivard, Alice Michaud, M.-Louise Turgeon, Alice Bernier, Robilia Labrecque, Eva, M.-Anna Ouellette, Henriette Couture, Claire, Lucille, Léane Boisvert, Viola, Valéda Labrecque.

Il y eut chant, musique, déclamation, danse suivi d'un réveil.

Toutes emportèrent un bon souvenir de cette agréable réunion.

SECURITE INDUSTRIELLE

L'intérêt suscité par la Première Conférence Régionale de Sécurité Industrielle qui sera tenue le 19 octobre prochain aux Trois-Rivières, est amplement démontré par le fait que le Dr. Charles de Blois a mis le Château de Blois à l'entière disposition des têtes dirigeantes de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail.

"Les avantages et les facilités que nous offre le Docteur de Blois", déclarait hier M. Arthur Gaboury, gérant général de l'Association, "sont acceptés avec empressement par les directeurs de notre société et, c'est grâce à sa coopération, que nous pouvons nous servir du foyer de l'hôtel pour l'exhibition qui sera tenue de concert avec le congrès et qui permettra aux employés de se rendre compte des progrès accomplis dans le domaine de la protection automatique en vue d'assurer la sécurité industrielle. Les délégués y verront des lunettes protectrices, chaussures, gants, jambières et gants de sécurité, vêtements en amiante, gardes et défenses modèles, etc., enfin une multitude d'appareils protecteurs et d'accessoires de sécurité, en même temps que des articles d'hygiène et de premiers secours.

M. Gaboury fit aussi appel à la coopération active des employeurs qui est nécessaire au succès de la conférence, car tous les industriels, de même que leurs ouvriers, ont intérêt à réduire le nombre des accidents qui sévit dans leurs établissements, et partant, les taux de cotisation qui leur sont imposés par la Commission des Accidents du Travail pour le fonds collectif de compensation aux accidentés. C'est pourquoi les employeurs doivent faire tout leur possible pour coöperer leurs hommes de la nécessité et de l'importance capitale de la prévention des accidents en vue d'assurer, non seulement une production et un rendement industriels supérieurs, mais de créer aussi un esprit d'amitié et de bonne entente entre le chef et ses hommes pour le bien-être de tous. A bien y penser, la compensation n'est qu'un vil palliatif qui ne rend jamais à l'homme le membre qu'il a perdu et qu'il n'enlève jamais les souffrances que lui a causées l'accident, tandis que la prévention est un bienfait qui tend à un but de plus en plus humanitaire, et le vieux dicton a bien raison, qui dit : "Il vaut mieux prévenir que guérir".

Les œufs offerts en vente ne devraient jamais être exposés à la lumière directe du soleil, à la pluie, ou à la grande chaleur. C'est toujours un bon système que de les tenir recouverts d'un linge, d'autre chose, pour empêcher l'évaporation ou la décoloration. Il ne faut jamais garder les œufs à côté d'huile de charbon, d'oignons, de poisson, ou d'autres substances à odeur forte, parce qu'ils absorbent rapidement les odeurs. — Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération.

Nous recevons aujourd'hui, à La Librairie de "L'Union" un bel assortiment de Tapisserie de toutes les qualités et de tous les prix. Nous prions nos clients de venir nous voir avant d'acheter ailleurs. Bon marché.



GOVERNEMENT DU

DOMINION DU CANADA

EMPRUNT DE REMBOURSEMENT DE 1933

Le Dominion du Canada met en souscription publique les obligations suivantes:

Bons 3 1/2% à deux ans, échéant le 15 octobre 1935

Prix d'émission: 99.50 et les intérêts courus, rendant jusqu'à l'échéance 3.75%

Bons 4% à six ans, échéant le 15 octobre 1939

Prix d'émission: 99.00 et les intérêts courus, rendant jusqu'à l'échéance 4.19%

Bons 4% à douze ans, échéant le 15 octobre 1945

Prix d'émission: 98.50 et les intérêts courus, rendant jusqu'à l'échéance 4.38%

Le principal est payable sans frais, en monnaie légale du Canada, au bureau du ministre des Finances et Receveur général du Canada à Ottawa ou au bureau du Sous-receveur général à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary ou Victoria.

Les intérêts sont payables semestriellement, le 15 avril et le 15 octobre, en monnaie légale du Canada, sans frais, à toute succursale canadienne d'une banque à charte.

Coupons:

Bons à deux ans, \$1,000

Bons à six ans, \$500 et \$1,000

Bons à douze ans, \$100, \$500 et \$1,000

Souscriptions en espèces

Les souscriptions en espèces ne seront admises qu'aux bons 4% à six ans et à douze ans et seront toutes sujettes à répartition. L'annonce du barème de répartition sera suivie d'une prompte livraison des titres provisoires contre paiement intégral des bons attribués.

Souscriptions de conversion

Les porteurs de Bons de la Victoire 5 1/2% échéant le 1er novembre 1933, pourront, tant que les listes de souscription resteront ouvertes, et après en avoir détaché le coupon du 1er novembre prochain, présenter leurs bons, au lieu d'espèces, en paiement de souscriptions à une égale valeur nominale de bons d'une ou plusieurs échéances de la nouvelle émission et recevoir promptement et entière livraison de la totalité des titres auxquels ils auront souscrit. Le prix de rachat des Bons de la Victoire 5 1/2% est fixé ainsi qu'il suit:

100 p. 100 de la valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 3 1/2% à deux ans et aux bons 4% à six ans.

100 1/2 p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 4% à douze ans déposés le ou avant le 16 octobre, et 100 p. 100 de leur valeur nominale après cette date.

Il ne sera pas exigé d'intérêt couru sur les nouveaux bons auxquels les souscriptions de conversion auront été effectuées le ou avant le 16 octobre. Après cette date l'intérêt couru du 15 octobre sera exigé.

Les porteurs recevront en espèces la différence entre le prix de rachat de leurs bons de la Victoire et le prix des bons de la nouvelle émission.

Le montant de l'emprunt est limité à \$225,000,000.

L'emprunt est autorisé par un acte du Parlement du Canada. Le principal et l'intérêt en sont imputables sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

Le produit de l'emprunt servira à rembourser \$169,971,850 d'obligations 6 1/2% du Dominion du Canada échéant le 1er novembre 1933 et \$40,000,000 de bons du Trésor à court terme. Le restant sera affecté aux besoins généraux de l'Etat.

Les souscriptions seront reçues et les récépissés délivrés par toute succursale canadienne d'une banque à charte et par les banquiers en valeurs attitrés, qui fourniront aux intéressés les bulletins de souscription et les copies du prospectus officiel donnant les détails de l'emprunt. Seules seront valides les souscriptions rédigées sur les bulletins imprimés par l'imprimeur du Roi.

La souscription sera ouverte le 10 octobre 1933 et close le ou avant le 24 octobre 1933, sur ou sans avis, au gré du ministre des Finances.

MINISTRE DES FINANCES,
Ottawa, le 10 octobre 1933.

Savez-vous que...

Nous faisons tous les travaux d'imprimerie dont vous pouvez avoir besoin ? Nos ouvriers ont de l'expérience et l'atelier leur offre tout ce qui leur est nécessaire pour faire des travaux de goût et pour les exécuter à la satisfaction de tous nos clients. Soignez votre papeterie et faites de la bonne publicité dans notre journal qui est celui qu'on lit le plus dans la région.

Travaux d'Imprimerie

LES SECRETAIRES

Les Secrétaires des municipalités et des commissions scolaires trouveront chez nous toute la papeterie dont ils ont besoin dans leur office, comme blanes de perception de taxes, états de compte, factures, bulletins de vote, affiches, cahiers de votation, enveloppes de toute grandeur, bulletins mensuels pour les écoles, etc.

LES PROFESSIONNELS

Les professionnels s'assurent une papeterie de choix en s'adressant à notre bureau. Nous faisons tous les genres d'imprimés dont ils peuvent avoir besoin dans l'exercice de leur profession, tels que entêtes de lettres, factures et états de compte, enveloppes, étiquettes gommées ou non, lettres-circulaires, brochures, cartes de visite ou d'affaires, etc.

LES MARCHANDS

Les marchands peuvent se procurer chez nous tout ce dont ils ont besoin pour leurs affaires et pour leur publicité par la poste: circulaires, livrets de compte, entêtes de lettres, factures, états de compte, blanes de regus, étiquettes d'envoi, cartes d'affaires, affiches, pancartes, registres, etc.

LES MAISONS D'EDUCATION

Messieurs les curés et les Maisons d'éducation peuvent s'adresser à nous pour tous les imprimés qu'ils ont besoin soit dans le cours ordinaire des événements, soit les circonstances spéciales telles que tombola, soirées dramatiques et musicales, fêtes paroissiales, rafles, etc. Nous pouvons leur fournir tout ce dont ils auront besoin.

POUR LES DEFUNTS

Nous imprimons les souvenirs mortuaires avec portraits imprimés ou collés. Nous avons une variété d'images et de souvenirs. Nous imprimons aussi les lettres mortuaires annonçant les funérailles (livrées une heure après la commande), les cartes de remerciements pour témoignages de sympathies, lettres de remerciements cartes de visite de deuil, etc.

POUR LES BEURRERIES ET FROMAGERIES

Nous avons en magasin le parchemin pour les boîtes; nous imprimons le parchemin pour envelopper le beurre, à bon marché, aussi les enveloppes, petits livres de fromageries, blanes de répartitions, etc., etc.

Nous ne pouvons mentionner ici tous les genres de travaux d'imprimerie que nous sommes en mesure de fournir à nos clients, mais qu'il suffise de dire que nous faisons tous les travaux, même en couleurs.

GOUT — SERVICE PROMPT

QUALITE — SATISFACTION.

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc

Arthabaska, P. Q.

A VENDRE OU A LOUER

Une belle propriété située dans le village de St-Norbert d'Arthabaska, avec un bon grand garage et une bonne installation électrique. Aussi un bon grément de forge. Le tout vendu bon marché. S'adresser à

HECTOR ALIE,
St-Norbert d'Arthabaska.
Téléphone No. 3

13 avril j.n.o.

DISPARU

Un chien policier-belge, noir, pesant 53 livres le bout des quatre pattes jaune, est disparu depuis lundi soir. Toute personne pouvant donner des informations devra s'adresser au Garage LAHAIE, route, Arthabaska-Victoriaville. Tél. 250.

TERRE A VENDRE

Pendant les 31 premières semaines de 1933, à venir jusqu'au 5 août, le nombre de porcs classés au Canada a été de 1,898,503.

La gelée du 20 juillet a endommagé les récoltes maraîchères dans certains endroits de la Colombie-Britannique.

Belle grande terre de 225 acres, 100 arpents en culture, avec bonne grosse sucrerie de 3000 érabes, bon troupeau d'animaux Holstein et terme facile. Vendrait pour cause de santé. S'adresser au

Notaire LESSARD,
Tingwick, Qué.

10 août j.n.o.

AVIS

Aux Amateurs de Bonbons et Chocolats

"LAURA SECORD"

Il me fait plaisir de vous annoncer que j'en ai obtenu la distribution exclusive pour Victoriaville et les alentours et au même prix qu'à leurs magasins.

Veuillez donner vos commandes par maille ou téléphone pas plus tard que le mercredi, et vous serez certains qu'il sera toujours frais à

La Pharmacie de Victoriaville

Dr J.-P.-H. MASSICOTTE,

PROPRIÉTAIRE

VICTORIAVILLE, P. Q.

Composé Sapin Fortin

POUR LE RHUME

Québec, août 25, 1932.

M. Charles Fortin,
Robertsonville, Co. Még. P. Q.

Cher Monsieur—

Vous serez surpris de ce que je vais vous dire, mais ce n'est que la vérité.

Je suis âgé de 80 ans et j'ai élevé une famille de douze enfants. Je n'avais jamais été à l'hôpital avant l'an passé, alors après la consultation de 4 médecins qui me conseillaient de rentrer à l'hôpital Laval sans tarder.

Je n'y ai pas demeuré bien longtemps car je ne m'y plaisais pas, vu mon âge.

Et avant de quitter l'hôpital, tous croyaient que j'étais pour mourir sous peu.

C'est alors qu'un Monsieur Caron, de l'hôpital, qui m'avait dit tant de bien de votre "COMPOSÉ SAPIN FORTIN" que je l'essayai. J'en pris neuf bouteilles et aujourd'hui je suis comme une personne de 40 ans, en pleine santé.

Et tant que je vivrai, je garderai toujours en main une couple de bouteilles de ce merveilleux COMPOSÉ SAPIN FORTIN.

Bien à vous,

Mme THEOPHILE GUAY,
190 rue St-François,
Québec, P. Q.

Demandez le " COMPOSÉ SAPIN " à votre fournisseur.

Baisse de Prix
SUR POINTES ET TALONS DE
CHARRUES

Toutes nos Pointes sont garanties de première qualité, essayez-en une de notre nouveau mode de fabrication, pointes parfaitement trempées, et vous continuerez à être de nos clients satisfaits.

QUELQUES-UNES DES POINTES
ET TALONS

QUE NOUS POUVONS VOUS VENDRE

BARNARD ou DANVILLE, LEGARE ou PERCEVAL:
Dans les Nos. 5-7-9-10-12.

BELANGER: Nos. 2-6-8-10-15-17-18-24-25.

FROST & WOOD: Nos. 3-6-16-21.

INTERNATIONAL OLIVER: Nos. 101-102-136-205-208-232.

MASSEY-HARRIS: Nos. 4-1A-5-6-9-10-21.

VILAS: No. 3-5-12.

Aussi les PARIS, SYRACUSE, TUCK, et bien d'autres sortes. Si nous n'avons pas votre sorte de pointe, nous pourrions la fabriquer pour vous.

ATTENTION

Savez-vous que nous avons acheté tous les patrons de The Warwick Machine Co., de Warwick; nous pouvons donc vous fournir toutes les pièces de BATTEUSE, BANC-SCIE, GONDARD, FENDEUR À BOIS, etc., que cette compagnie fabriquait pour EUG. JULIEN & CIE et J. A. ROY INC., de Québec, BOURNIVAL & CIE et ONTARIO WIND ENGINE & PUMP Co., de Montréal, et grand nombre de "JOBBEURS". Nous avons également les DENTS et PASSES de plusieurs sortes de Batteuses.

A VENDRE A BAS PRIX

Un lot de bons Moteurs à gazoline seconde-main, remis à neuf, et garantis en bonne condition de fonctionnement.

REPARATIONS DE MOTEURS A GAZOLINE
à prix fort réduits

Rendue possible avec notre nouvel outillage pour le perçage des cylindres.

La Fonderie "UNIVERSEL" Enregistrée

VICTORIAVILLE, P. Q.

En vente à La Librairie de "L'Union" "Nitor", un poli spécial pour pianos et meubles. Prix 50 sous.

Aussi "Nitorine" nettoie et blanchit l'ivoire des notes de pianos. Prix \$1.00.

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment, dans toutes les couleurs, de Savon "Sunset", que nous vendrons au prix de 15 cents le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

CAUSERIE

(Texte d'une causerie au Poste CKAC, le 27 septembre 1933, par J. E. Legault, Agent-Voyageur de Colonisation du Pacifique Canadien).

Mesdames, messieurs:

Au début de cette causerie, je dirai d'abord merci aux officiers de l'U.C.C. de me fournir de nouveau l'occasion de vous parler au micro sur la question de l'établissement du surplus de notre population canadienne-française.

Comme conclusion d'une première causerie sur ce même sujet au sans-fils, du même poste, nous disions que la grande richesse de notre surplus était son capital humain, ne faisant que répéter la pensée fréquemment exprimée par ceux qui ont à cœur la solution du problème angoissant du placement de nos fils, de nos familles anxieuses et aptes à se faire défricheurs, ou de s'enrôler de nouveau dans l'armée des travailleurs du sol, dans laquelle, nous savons aussi que le triste Sire Chômage ne s'est point enregistra.

Durant les assises du récent congrès de la Semaine Sociale, à Rimouski, une voix bien plus autorisée que la mienne proclamait ce que vaut cette richesse numérique d'un peuple minoritaire—son capital humain. La mise en valeur de cette richesse d'un prix inestimable par une politique, un plan de colonisation méthodique, basée sur l'expérience de ce qui s'est fait en petit jusqu'à maintenant, serait une éloquent affirmation que nos gouvernants comprennent la responsabilité qu'incombent aux législateurs de se préoccuper de l'avenir.

Gouverner c'est prévoir, c'est pourquoi il est de primordiale importance d'inaugurer sans délai un vaste plan qui viserait à rétablir l'équilibre entre la population urbaine et la population rurale, d'enrayer la migration volontaire et forcée des membres de celle-ci vers la ville, dans le but de tirer pleine valeur de notre capital humain, car capital-argent ou capital-humain qui chôme ne représente une dette non une ressource.

Est-il osé de soutenir l'opinion que dans une province comme la nôtre que la profession agricole devrait faire vivre au moins la moitié de sa population dans l'exercice de cette profession (je fais ici le compte de l'agriculture spéculative comme celui de l'agriculture paysanne). Les statistiques livrent le secret que seulement 36,9% de cette population pratiquent l'agriculture, et dans Québec ni les bras ni la terre manquent pour l'expansion de notre industrie agricole.

La population totale de la Province de Québec en 1931 était de 2,981,255 âmes, et pour ramener l'équilibre visé au paragraphe précédent il faudrait retourner à la profession agricole au moins 10% de cette population, soit 280,000 en chiffres ronds. M. l'échevin de la Cité de Montréal, M. Biggar, n'a-t-il pas fait l'étonnante déclaration à une assemblée du Conseil municipal qu'au moins 200,000 personnes devraient quitter la Métropole pour retourner à la vie champêtre.

Cet objectif que nous voudrions voir se réaliser, un équilibre mieux balancé entre la campagne et la ville ne saurait se réaliser du jour au lendemain, mais c'est le but vers lequel nos efforts doivent s'orienter pour assurer une plus équitable distribution de notre population. Sur ce point je vous demanderais de bien vouloir méditer sur la grave signification des chiffres suivants, qui sont dans une forte mesure le résultat de ce déséquilibre de cet état trop prononcé entre ces deux groupes qui forment notre population. Dans son rapport pour 1932, le Commissaire du Gouvernement Fédéral, chargé de l'Administration des Secours directs, nous fournit des chiffres qui sont d'une brutale franchise. Il indique qu'au moins de janvier 1933, cette année, il y avait dans la Province de Québec 188,582 personnes qui recevaient des secours de l'Etat et de ce nombre se trouvaient 80,200 chefs de famille. Un demi-million de personnes tout près qui vivaient de la Charité Publique dans notre Province de Québec.

J'admets très volontiers que le nombre de ceux qui reçoivent des secours à l'heure actuelle est beaucoup moindre qu'à l'époque pour laquelle je vous ai donné de tout cœur que cette amélioration aille de mieux en mieux, à moins d'un miraculeux changement dans l'ordre économique que je sais que le prochain rapport sur les activités de la charité de l'Etat fournira matière à réfléchir, il révélera de nouveau qu'un formidable contingent de sans-travail sont encore enrôlés sous la triste bannière des secours directs.

En 1871, les groupes ruraux de notre Province de Québec formaient 80% de notre population totale. Voyons ce qu'elle fut dans les décades qui suivirent: 1881: 77,1%; 1891, 66,46%; 1901, 60,3 p. c.; 1911, 51,85 p. c.; 1921, 44 p. c. 1931, 36,9 p. c. Cette trop rapide progression de notre population urbaine s'est faite au détriment de notre population rurale, et cette nombreuse migration vers nos villes n'est-elle pas à la base du triste état de chose que nous traversons. Ici comme dans bien d'autres domaines nous avons voulu copier ce qui se faisait ailleurs sur le continent Nord Américain, nous avons subi l'influence de l'OnCLE Sam.

Le premier article du patriotique programme des "Jeunes Canadiens" se dit comme suit: "Décentralisation de notre capital humain, retour à la terre et décongestionnement des agglomérations urbaines." Sur ce chapitre étudions le cas de la population de la Cité de Montréal, comme le signalait avec angoisse au commencement de la semaine dernière un de nos journalistes avertis doublé d'un patriote convaincu. Cette population dépassant le million doit nous faire réfléchir. 1,333,306 personnes dans la Métropole, c'est la moitié de la population totale de toute la Province. Quand même notre Cité jouit d'avantages géographiques et commerciaux incontestables il n'est pas facile d'expliquer la raison d'être d'une pareille agglomération dans un pays qui n'a que 10,000,000 d'habitants. Il faut s'inquiéter de ce trop rapide progrès. On sait les problèmes qu'il fait naître.

Le premier article au programme de notre association de jeunes patriotes dit qu'il faut décentraliser, décongestionner. Il faut retourner à la rude et laborieuse profession agricole un grand nombre de ceux qui l'ont quittée, attirés comme ils l'ont été par le mirage d'une vie en apparence facile, par la trompeuse ambiance du mode de vie, des coutumes de la ville.

Cet axiome vers la ville, aidé par l'immigration de l'extérieur a non seulement fourni un surplus de main-d'œuvre, encombré le marché du travail, mais elle a pleinement contribué à la création d'une prospérité passagère dans le domaine de l'immobilier, de l'industrie en construction.

Il fallait loger ces contingents d'une migration quasi-constante, et l'on assista au spectacle d'une animation fébrile dans la construction d'édifices de tous genres pour répondre au besoin de cette invasion. La vogue était à la construction et si les Provinces-Prairies ont leurs "Villes Champignons" (Mushroom towns) notre Métropole a certains quartiers qui ont surgi de terre comme par enchantement, le fruit d'une spéculation effrénée dans le champ de l'industrie du bâtiment. Je vous relate ces faits parce que vous avez été témoin de ces activités.

Il y a eu dans ce domaine ce même élément d'imprévoyance qui trouva place dans les trop grandes emblavures de nos fermiers dans les Provinces-Prairies; d'une trop volumineuse production de nos pulperies, dans la construction de certaines lignes ferroviaires, on manqua de prévoyance et ceux qui gouvernent aujourd'hui ont un formidable problème à solutionner. Nos chômeurs sont légions, surtout dans nos villes, et pour un grand nombre d'entre eux c'est l'activité permanente (trop de travailleurs dans nos grands centres) Nous n'avons d'autre alternative que de les secourir ou de leur procurer du travail. La formule est simple mais difficile d'application sans un généreux plan qui aurait pour but de maintenir sur la terre ceux qui y sont et de faciliter le retour à la terre.

Nos dirigeants réalisent l'impérieuse nécessité de faire essaimer notre trop nombreuse population des villes, et nous avons aussi la préoccupation de cette augmentation annuelle d'environ 60,000 âmes dans l'effectif de notre race. Si l'on peut arrêter l'immigration d'outre-mer, d'outre-frontière par un simple arrêt-en-conseil, il se serait immoral, un suicide pour la race d'élever la barrière contre les "Immigrants des Berceaux". Une raison de plus de s'occuper du problème de notre population.

Nos gouvernants veulent coloniser (du moins ils le disent du haut des tréteaux politiques) mais ils semblent hésiter, discuter, mesurer sur le coût d'une telle entreprise. C'est une politique qui coûtera des millions, à témoin le mémorable discours de M. Authier, un spécialiste dans le problème de notre colonisation et un patriote et dans lequel le Député de l'Abitibi parle d'un plan de colonisation d'une grande envergure. Qui oserait contredire l'affirmation que les millions dépensés sur la réalisation rapporteront des bénéfices durables dans l'ordre économique, et on ne saurait compter leur rendement dans l'ordre moral, physique, patriotique.

Le Trésor Public plie sous le fardeau qu'il porte, les dépenses augmentent et les revenus diminuent, la publication du dernier bilan provincial dévoile la réalité. Nous traversons des temps extraordinaires pourquoi ne réclamerions-nous pas la création de sources extraordinaires de revenu, surtout si l'on ne veut pas engager le Crédit Provincial.

Demandons l'organisation d'une Loterie Provinciale, c'est en traverson avec la Loi, mais la justice peut se faire charitablement aveugle, tolérante, comme elle le fait dans le cas d'organisations similaires qui ont pour but de

glaner des dollars pour la charité. Dans le cas présent par amour pour nos fils, la Justice n'aura qu'à garder son symbolique bandeau sur les yeux.

Que dire de la mise en vigueur de l'agéniale idée émise par le Leader du Conseil Municipal, monsieur l'échevin Léon Trépanier, qui s'est fait le parrain du "Retour à la Terre" auprès de ses collègues de l'Hôtel-de-ville, de prélever une taxe spéciale sur la vente des boissons gazeuses.

De l'imposition d'une taxe provinciale sur la vente des objets de luxe. Le mode de perception de ces taxes est vexatoire mais le principe de la taxe sur la vente est équitable par le fait que les bourses modestes qui achètent peu contribuent peu, les bourses cossues qui achètent beaucoup contribuent beaucoup.

L'imposition de ces nouvelles taxes qui pourraient s'appeler "Taxes de Colonisation" (Land Settlement Taxes), la création d'une Loterie Provinciale sont des suggestions que nous nous permettons comme citoyen de suggérer dans le but de récolter des dollars nécessaires pour défrayer le coût d'un vaste plan de colonisation.

Le gouvernement qui adoptera une politique de colonisation, largement conçue, vigoureusement poussée à sa réalisation ferait un geste de patriotisme éclairé qui aurait une grande répercussion économique. Il proclamerait hautement qu'il connaît et fait son devoir. Merci.

LA REPRISE
EST EN VOIE

L'Hon. E.-N. Rhodes et des banquiers en vue confirment les chiffres de M. Bennett

La déclaration réconfortante que faisait le Premier Ministre en annonçant le nouvel Emprunt du Dominion a provoqué la plus heureuse réaction dans tout le pays. Il a exprimé très nettement la conviction que la reprise est en voie et il en a apporté des preuves évidentes. Il a ainsi stimulé, dans les milieux d'affaires, un optimisme qui se reflète dans la souscription du nouvel Emprunt. On est généralement d'accord avec lui lorsqu'il affirme que la route peut être longue et le progrès lent, mais qu'il semble que les événements des derniers six mois montrent de plus en plus clairement que le mouvement de recul est enfin interrompu et que la situation est en bonne voie de rétablissement.

L'Hon. E.-N. Rhodes, Ministre des Finances: "En tant que Canadiens, nous devons tous être sensibles à l'encouragement qui se dégage de la déclaration du Premier Ministre touchant l'amélioration de l'état des affaires dans l'ensemble du pays. Il a attiré notre attention sur les signes de reprise qui, de mois en mois, se précisent davantage, et qui sont tellement soutenus et coordonnés que personne n'en peut mettre en doute la signification."

Regain de confiance

Sir Thomas White, Vice-Président de la Banque Canadienne de Commerce: "J'approuve entièrement la déclaration du Premier Ministre quant au relèvement économique qui s'affirme graduellement depuis plusieurs mois. Dans presque tous les domaines de l'économie canadienne, l'activité des affaires a manifesté une progression lente mais sûre, depuis son point le plus bas. Malgré l'état défavorable des moissons, j'ai constaté dans l'Ouest, lors d'un récent voyage, non seulement un sentiment de confiance, mais des indices évidents d'amélioration."

Le professeur Gilbert Jackson, directeur des cours de commerce et de finances à l'Université de Toronto et économiste attaché à la Banque de la Nouvelle-Ecosse: "Les faits confirment en tout point la déclaration aux termes mesurés du Premier Ministre à propos de la récente amélioration de la situation au Canada. Non seulement le volume des affaires et de la production a-t-il augmenté d'environ 31% depuis février, mais encore, ce qui est peut-être plus encourageant, les prix des produits de base se sont relevés à peu près dans la même proportion. Aussi l'activité de l'industrie manufacturière est-elle sensiblement plus grande. Le bâtiment lui-même accuse des indices de reprise. Mais l'aspect le plus favorable de la situation est sans doute le regain de confiance qui se manifeste dans le public, ainsi qu'en témoigne son plus grand empressement à engager des dépense. La somme des dépôts bancaires est en rapide augmentation depuis les printemps."

L'amélioration est marquée

M. M.-W. Milson, vice-président et gérant-général de la Banque Royale du Canada: "Le Premier Ministre a cité des statistiques montrant qu'il y a, au Canada, des indices précis de reprise des affaires, mais, à mon avis, ces statis-

SERVICE de BANQUE

Moderne et Efficace

Fruit de 116 années de fructueuses Opérations de Banque



La Banque de Montréal met à la disposition de ses clients un service moderne et efficace pour toutes opérations intérieures et extérieures de banque.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE 8700.000.000

Succursale d'Arthabaska: G. E. R. BLAIS, Gérant

Succursale de Victoriaville: C. S. LESPERANCE, Gérant

FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres,

Moulures,

Miroirs,

Vitres,

Etc.

Etc.

— SPECIALITÉ : —

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ

DE MOULURES A CADRES...

Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE

TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL

ARTHABASKA, - - - P. Q.

AUTOBUS

Victoriaville-Ste-Angèle de Laval
Départ de Victoriaville à l'Hôtel-de-Ville

SERVICE DE SEMAINE

Départ	Arrivée
Lire en descendant	Lire en montant
A.M. P.M. Heure Solitaire	A.M. P.M.
7.15 12.45 VICTORIAVILLE	11.30 6.00
7.35 1.05 ST-VALÉRIE	10.40 5.40
8.00 1.30 STE-EULALIE	10.15 5.15
8.15 1.45 ST-WENCESLAS	10.02 5.02
8.32 2.02 ST-CELESTIN	9.43 4.43
8.45 2.15 ST-GREGOIRE	9.30 4.30
9.00 2.30 STE-ANGÈLE	9.15 4.15
Départ après la Traversée des Trois-Rivières	9.00 4.00

Pas de Service Local entre St-Célestin et Ste-Angèle et vice-versa.

SERVICE DU DIMANCHE

Départ	Arrivée
A.M. P.M. Heure Solitaire	A.M. P.M.
7.15 2.00 VICTORIAVILLE	11.30 6.35
7.35 2.20 ST-VALÉRIE	11.10 6.15
8.00 2.45 STE-EULALIE	10.45 5.50
8.15 3.00 ST-WENCESLAS	10.30 5.35
8.32 3.20 ST-CELESTIN	10.10 5.15
8.45 3.35 ST-GREGOIRE	9.55 5.00
9.00 3.50 STE-ANGÈLE	9.40 4.45
Départ après la Traversée des Trois-Rivières	9.30 4.30

Départ le matin à Victoriaville après le train de Lyster. Correspond avec le train de 11.16 A. M. pour Plessisville et Québec. Aussi avec le train de 9.30 P.M. pour Plessisville et Lyster. Correspond avec le train de 6.34 P. M. pour Sherbrooke et Montréal. A Saint-Wenceslas avec le train pour Québec 2.19 P. M. et Montréal 3.42 P. M.

Aux Trois-Rivières, avec les trains pour Montréal. Correspond deux fois par jour avec les autobus de Drummondville, Nicolet, Plessisville, St-Jean Deschallons, Lotbinière, Daveluyville, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Louiseville et Berthier.

Transport des Valises gratis.

R. ST-ONGE

85 rue St-Jean-Baptiste — Victoriaville
Téléphone 335

11 mai j.n.o.

seph-Albert-Jean-Guy. Parrain et maraine, M. et Mme Albert Pelchat, oncle et tante de l'enfant.

Victoriaville

—Mlle Thérèse Laflamme est revenue d'une promenade à St-Antoine sur Richelieu, chez des parents, dont elle était l'invitée.

Princeville

(De notre correspondant)

—C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle Fernande Bernier, fille de M. Xavier Bernier, cultivateur. Elle était âgée de 24 ans. C'est au printemps de la vie et à la fleur de l'âge que Dieu vient moissonner sa semence. Après plusieurs mois de souffrances acceptées avec beaucoup de générosité, elle a quitté ceux qu'elle chérissait ici-bas pour aller recevoir la récompense du ciel. A la famille nous offrons nos sincères sympathies.

—M. et Mme Donat Pelchat sont les heureux parents d'un bébé, baptisé sous les prénoms de Jo-



NOUVELLES DE VICTORIAVILLE



L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

—Mlle Thérèse Massicotte est allée passer quelque temps chez son amie, Mlle Hébert, à Montmagny.

—On parle actuellement de la culture maraîchère au moyen de l'électricité. Ce système nouveau serait originaire de l'Allemagne. Ceux qui parlent ainsi ne sont pas vieux, car en 1891 nous avons connu un monsieur Préfontaine, de Montréal, qui cultivait les légumes à Longueuil au moyen de l'électricité. Il réussissait assez bien, nous disait-il. Il mettait d'un côté des éléments de cuivre et de l'autre deux éléments ou plus de zinc, et réunissait ces éléments au moyen de fils. Il s'établissait des courants positifs et négatifs et une circulation d'électricité par les fils et la terre, créant de cette façon une vie radioactive dans la terre et les éléments de la terre. Les racines des plantes bénéficiaient de cette magie féérique qu'est l'électricité. On en dit beaucoup de bien, et c'est chose très facile d'établir de tels systèmes à chaque carré de potager.

—On parle souvent de l'origine de nos Bois-Francs et des braves pionniers qui ont abattu les grands arbres de nos forêts vierges des Bois-Francs. Il y a une comparaison à l'extrême à faire entre ces colons qui s'en vont sur des terres avec des sommes assez rondelles dans le gousset, et les goussets vides de nos anciens colons. Le monde a marché et les circonstances n'ont pas manqué de fournir un fort contingent d'obstacles à ces sacrifices héroïques des anciens. L'évolution s'est faite tranquillement mais sans apporter d'amélioration dans l'affaire des terres.

—Une des premières sépultures de nos Bois-Francs a été celle de Madame Lemieux, femme de celui qu'on appelait bonhomme à Lemieux et qui demeurait dans la partie Est de notre paroisse Ste-Victoire. On venait des environs de la terre de Xavier Belleau, actuellement, et rendus chez M. David Rheault, aujourd'hui Verreuil, on descendait du côté des Pointes Beaudet, à travers la forêt, en suivant le sentier des cèdres, et de là au premier cimetière de notre paroisse des Bois-Francs jusqu'au côté Ouest de la traverse de chemin de fer des Trois-Rivières, près du pont de cette voie. Il y eut aussi l'inhumation d'une jeune Desharnais, sœur de feu Lazare Desharnais.

Plus tard on établit le cimetière du rang des Bras, vis à vis du réservoir de l'aqueduc, partie Est de la ville. Le tombeau de dame Lemieux consistait en un tronc d'arbre creusé et recouvert d'une planche brute. Quelles scènes d'héroïsme, sublimes que celles-là. Quel courage, quel cœur, ces vaillants devanciers avaient dans la foi de nos pères, en aimant leurs coutumes, leurs habitudes. Ces anciens colons portaient des bords du St-Laurent, et venaient pour la plupart de St-Pierre, Gentilly, Lotbinière, Bécancourt. Que Dieu ait pitié de leur âme, et les reçoive dans son sein miséricordieux pour avoir vécu cette vie patriotique et religieuse de nos anciens.

—Nous avons souvent parlé du croquet qui se joue au chalet "Les Cèdres". La saison vient de se terminer après des concours qui ont duré quelques semaines. Nous avons des joueurs amateurs très habiles. Il y a quelques joueurs qui arrivent très souvent à faire le circuit sans manquer un coup, et font des prouesses intéressantes. Pour donner du stimulant, des concours ont été organisés, l'an dernier et des prix sont accordés. C'est M. le gérant de la Shawini-

gan Water and Power, à Victoriaville, qui se charge de donner généreusement les prix aux vainqueurs des concours. Les derniers concours ont duré deux mois, et trente-deux joueurs y ont pris part. Les quatre vainqueurs en définitive ont été MM. Arthur Gaudet avec R. Demers, et MM. Damase Champagne avec J. O. Carignan, de la Librairie St-Jean. La dernière joute a eu lieu lundi dernier entre les quatre vainqueurs, et voici le résultat : MM. J.-O. Carignan et Damase Champagne sortirent vainqueurs des parties de détail. Les parties étaient de deux dans trois, la première partie étant gagnée par MM. Carignan et Champagne; la 2e par MM. Gaudet et Demers, et la troisième partie, la plus contestée par MM. Carignan et Champagne. L'intérêt que suscitent ces beaux concours est des plus agréables pour les membres, même ceux qui ne jouent pas. Ces concours vont élargir la saison du chalet, qui a été féconde en beaux et agréables amusements. Le 15 le chalet fermera ses portes pour l'hiver.

—Les feuilles mortes forment une bonne litière, ne pas les brûler, les conserver pour l'étable.

—Vers 1900 les commissaires avaient demandé aux maîtres et maîtresses de nos écoles sous contrôle de garder les élèves après les classes pour une heure d'étude. Un professionnel de ce temps et qui pratique encore ici, nous disait, ces jours derniers, que cette heure d'étude valait beaucoup, et leur donnait l'avantage de mieux apprendre leurs leçons.

—Voici la population écolière de la ville; d'après les renseignements fournis aux différentes institutions, tant pensionnats, que externes. Collège pensionnat des Frères du Sacré-Cœur, 330; couvent pensionnat, en tout, pensionnaires et quart de pension, 189; Ecole St-David 375; Couvent externat 341; Académie St-Louis de Gonzague (garçons), 397, formant en tout la belle population de 1635. Voilà un beau succès. Nos écoles sont de véritables fourmilles d'aspirations pour l'avenir. L'instruction est un grand levier dans le monde, qui ouvre toutes sortes de portes et qui aplanit de nombreuses difficultés. Nous conseillons aux jeunes de ne pas négliger de s'instruire, et aux parents d'inculquer dans cette belle et tendre intelligence de leurs enfants les avantages et les beautés de l'instruction.

—Savez-vous que anciennement la mode s'était répandue chez les mères de familles de nos cultivateurs, de dire de leurs filles : celles-là ne tiendront pas la queue des vaches. Oui, cette malheureuse suggestion s'est vite répandue chez les jeunes filles de la campagne, et nous en avons des échantillons dans nos villes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Après tout la profession du cultivateur, si bien comprise et sagement pratiquée, est la plus heureuse qui soit, la plus indépendante. Nous en connaissons trop de ces misères qui pullulent dans les villes, chez les jeunes mères qui voudraient bien se voir épouser de bons cultivateurs.

—La différence d'heure entre Paris et Montréal est de cinq heures, comme suit : on compte 15

degrés à l'heure, et entre Paris et Montréal il y a 75 degrés, soit 5 heures.

—Pour vos assurances de toutes sortes, adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

—Comme nature en faisant la comparaison entre le poisson, les viandes, le lait, pour ce qui concerne les protéines, voici quelques exemples : le poulet 13.7; le bœuf 14.8; le veau 15.6; le porc 8.3; le lait 3.3; le fétan 15.3; le hareng 13.2; le saumon de différentes espèces, 15, 16, 17 et 21.4; le homard, en conserves, 18.1; l'églefin 22.0. Vous avez là la raison sérieuse que le poisson est une nourriture substantielle, très hygiénique, et que nous devrions adopter dans nos familles.

Nos ancêtres ont été habitués à manger les viandes, surtout le lard et le bœuf, pour entraîner les raisons que, dans le temps, les communications ne permettaient pas la distribution des poissons aussi facilement que de nos jours et ensuite, la chasse, les voyages dans les forêts, les travaux dans les forêts, les avaient habitués aux viandes, de préférence. On trouve beaucoup de vitamine D dans le poisson, qui est propre à combattre le rachitisme tout en facilitant la formation des os du corps humain, les dents, et à prévenir aussi la paralysie infantile, par le phosphate, l'ide, la chaux, etc., qui sont des éléments des os, de la structure humaine. Les japonais mangent au-delà de 225 livres de poisson en moyenne, par an, tandis que nous n'en mangeons que 25 à 30 livres. C'est une grande leçon que nous font les japonais, ce peuple fort, vigoureux, ambiteux, qui a pris une si large place au soleil des nations. Mangeons du poisson en quantité et nous nous en trouverons que mieux.

—Mlle Guimond, de Montréal, est venue en visite chez sa nièce, Mme J. O. Carignan.

—M. Méthot, avocat, Mme Méthot, Mlle Marguerite Trépanier, Gabrielle Dion, des Trois-Rivières, étaient chez Mme J. D. Gagné, récemment.

—M. Sasseville Lespérance, gérant de notre banque de Montréal, est allé en visite d'inspection dans le Canton Taché, dernièrement, dans l'intérêt de la banque.

—Nous avons appris avec chagrin les funérailles de M. Aurélien Bergeron, autrefois de Victoriaville, décédé à Trois-Rivières, à l'âge de 59 ans, et inhumé à St-Grégoire de Nicolet. M. Bergeron était parent avec M. George Leblanc, le docteur Antonio Brassard, des Trois-Rivières.

—Le Système comptant, dont M. J. A. Richard est l'actif gérant, fait des affaires considérables dans nos comtés. Cette maison a grandi rapidement grâce à l'énergie et l'intelligence de son propriétaire. On sait que cette importante maison tient les marchandises Victoria qui sont si en vogue dans notre province.

—M. et Mme Wilfrid Montambau, de Arvida, leurs enfants, étaient chez leur mère, Mme Léodora Richard, dernièrement. M. Montambau est gérant d'une banque à Arvida.

—Savez-vous que les montres, ou vitrines, n'ont commencé à servir d'annonces pour les marchandises de magasins, que vers 1870. Avant cette date on ne servait guère que pour y entreposer des marchandises. Généralement, les vitrines étaient peintes jusque vers le milieu, comme cela se voit chez les marchands en gros. Ça bien changé, puisque les vitrines sont les portiques annonceurs du magasin. Comme les anglais disent : elles sont des annonceurs silencieux.

—Mme la Supérieure de notre Couvent est allée au couvent de Lac Mégantic, assister à la fondation d'une amicale.

—Nous avons eu du tonnerre mardi dernier, signe d'un long automne. Mercredi nous avions une journée idéale de soleil et de belle température.

—Les locataires bénévoles qui aiment à vivre aux dépens des autres, en ne payant pas et en ne voulant pas payer leurs loyers, commencent à mal digérer depuis quelque temps. Les propriétaires sont fatigués de se faire abuser par des gens qui s'achètent des radios, des poêles coûteux, et qui ne paient pas la maison qui les abrite. Paie ou déloge, c'est le motto. Si un homme ne peut pas se loger, qu'il s'adresse à la corporation. Nous trouvons que les propriétaires en ont fait assez depuis cinq ans.

—M. et Mme MacDonald Bourbeau, M. et Mme Tourigny (ingénieur forestier) de Québec, étaient de passage, dimanche dernier, en

route pour Québec.

—Le conseil est à faire poser les cloisons chaudes aux états extérieurs du marché. Voilà une belle amélioration que les cultivateurs vont apprécier hautement, sans compter que les acheteurs en profiteront.

—Nous avons appris avec chagrin le décès et l'inhumation d'un jeune enfant de M. François Camiré, rue Arthur, à qui nous offrons et à sa famille, nos sympathies.

—Les Chevaliers de Colomb feront une grande et belle fête aux anciens Chevaliers ayant 25 ans comme sociétaires de cette belle Société. Il y aura fête aux huitres et cérémonie spéciale.

—L'honorable juge Wilfrid Laliberté, Mme Laliberté, ont passé le dimanche dernier chez Mme D. O. Bourbeau.

—On se demande pourquoi certains notaires ne se hâtent pas de faire enregistrer les actes. C'est de la plus haute importance, surtout dans des questions de faillites, comme cela s'est vu, il y a quelque temps. Il peut se faire, que le client ne paie pas, il est vrai, mais il devrait y avoir certains règlements pour éviter aux notaires des reproches qu'ils ne mériteraient pas.

—Les notaires et les avocats devraient se tenir au courant des amendements aux lois, et cela pourrait bénéficier à certaines personnes qui se trouvent quelquefois exposées à faire de fortes dépenses, faute d'avoir été bien renseignées.

—M. Guillaume Dunn, étudiant en droit, était chez sa mère, Mme H. H. Dunn, dimanche dernier.

—Il y a des chiens rodeurs, dangereux et malfaisants, en ville. La semaine dernière, un chien policier de la partie ouest, accompagné d'un chien plus petit, ont fait une randonnée sur la propriété d'un citoyen et ont tué et dévoré de beaux lapins chinchilla. Avis aux propriétaires de ne pas laisser errer leurs chiens la nuit, sinon il pourrait bien arriver malheur à ces malfaisants bêtes.

—Mme J. B. Drouin, Mlle Marie-Pauline et Anita Drouin, sont allées à Montréal, cette semaine.

—M. Adélard Provencher, protonotaire, des Trois-Rivières, M. Lucien Provencher, son fils, étaient de passage, la semaine dernière.

—Mme Bigué, Mme Rosaire Bourbeau, Mlle Concorde Rousseau, Mme Gouin, Mme Notaire Lemire, Mlle Bigué, des Trois-Rivières, étaient en visite chez Mlle Hermine et Béatrice Bourbeau, la semaine dernière.

—Mardi soir, chez les Chevaliers de Colomb, belles conférences sur l'exposition de Chicago, par M. l'abbé Beauchesne, chapelain de la Cour de Victoriaville, M. F. E. Alain et M. Beaumier, de Warwick. M. l'abbé Beauchesne a traité de la topographie et de la description de l'exposition. M. Alain a traité de l'origine de l'ex-

position, de la ville de Chicago. M. Beaumier a traité des exhibits scientifiques de l'exposition. Ces conférences accompagnées de vues cinématographiques ont beaucoup intéressé les membres.

—La lame MARO, pour rasoirs automatiques, est la meilleure, demandez-la à votre fournisseur.

—M. J. A. Lauzier, de la Malbaie, est arrivé à notre banque Canadienne Nationale, et agira comme comptable.

—Samedi dernier a été célébré en l'église de Daveluyville, le mariage de M. le docteur Vanasse, de notre ville, avec Mlle Jeannette Goupil, fille de M. Arthur Goupil, marchand, de Maddington Falls. M. le docteur Vanasse avait comme témoin, son père, le docteur Vanasse, de St-Maurice, et Mlle Goupil était accompagnée par son père. L'heureux couple est parti pour un voyage de noces à New York. Nos vœux et félicitations accompagnent l'heureux couple.

—A vendre : un poêle combiné bois, charbon, électricité et une balance Dayton, 30 livres. S'adresser à Auguste Bourbeau.

—Nos marchands commencent à réaliser qu'il est plus que temps de ne pas se laisser abuser par les débiteurs malhonnêtes, qui circulent dans nos villes sous de belles apparences, et qui exploitent les marchands. Nos avocats ont beaucoup de perceptions à faire et de jugements à prendre contre ces débiteurs sans cœur et malhonnêtes. Il y a des locataires qui jouent les propriétaires, qui passent trois, quatre mois, aussi longtemps que possible, sans payer les loyers, et qui attendent l'avis de déguerpir de trois jours pour s'en aller. Le mieux est de faire payer d'avance, et si le mois suivant n'est pas payé d'avance, dehors, et allez chercher le gîte ailleurs. Pour faire un locataire honnête d'un négligent ou malhonnête, il faut lui tenir la dragée haute.

—Nous avons été témoin d'une belle scène ces jours derniers, alors que deux troupes d'outardes, se dirigeant vers le sud, passaient non loin, au-dessus de notre ville. Vous avez remarqué que les outardes voyagent en se tenant en forme de charrie. L'outarde de l'avant se fait remplaceur, et donne la direction. C'est un moyen aussi de couper le vent à celle qui est en arrière. Ces outardes volent à une bonne altitude et vont très vite.

ATTENTION

Toute personne ayant des lames de clipper à faire aiguiser est priée de s'adresser à ALCIDE PEPIN, du village de Princeville, boîte 14, qui fera le travail au prix de 50 sous le set. Ouvrage garanti. 12 oct. j.n.o.

PROGRAMME DU THEATRE VICTORIA

Samedi et lundi, 14 et 16 octobre

La délicieuse opérette française de Maurice Hennequin et d'Albert Willmetz, un merveilleux film français que vous aimerez, un peu, beaucoup,....

"PASSIONNEMENT"

... comme l'on dit dans la chanson. La musique est de André Messager, Fernand Gravey et Florelle sont secondés par Baron et Koval dans cette histoire qui raconte les aventures cocasses d'un Américain qui ne veut pas rencontrer un ami de sa femme, mais le hasard et les affaires mettent en présence tous les gens qui désiraient pas se voir. Il se noue alors des intrigues, il s'en dénoue d'autres, si bien que le pauvre Américain perd la tête, se met à boire, chanté et finalement revient à de meilleurs sentiments vis à vis de son épouse qui d'ailleurs est la plus vertueuse des femmes. Sujets courts en plus. Admission : 25 et 30 cents.

Mercredi et Mercredi, 17 et 18 oct. Le retour triomphal à l'écran sonore du grand spectacle scénique

"BEN HUR"

Nouvelle version sonore avec Hamon Novarro, etc. Un chef-d'œuvre de cinématographie. Aussi comédie de Zasu Pitts et Thelma Todd. Admission rég. 25 et 30 cents.

Jeudi et Vendredi, 19 et 20 oct.

Boris Karloff (Frankenstein) dans un film des plus émouvants, comme seul il sait les faire, "THE OLD DARK HOUSE"

(La vieille maison noire) Le scénariste a plaisir à accumuler les scènes horribles, les péripéties terribles, les coups de Théâtre éternels. Il faut dire que Karloff est dans ce film à la hauteur du rôle qu'il interprète si bien dans "Frankenstein". Avec lui on voit, Charles Laughton (qui personnifiait Néron dans "The Sign of the Cross") ainsi que plusieurs des meilleurs artistes de l'écran. Voici un programme qui donnera aux amateurs, toutes sortes d'émotions diverses.

Sujets courts en plus. Admission rég. 25 et 30 cts.

Il meurt une personne d'appendicite toutes les 29 minutes aux Etats-Unis, a déclaré le Dr Alton Ochsner, de la Nouvelle-Orléans, devant un auditoire profane à l'exposition du progrès.

L'appendicite, dit-il, est primordiallement la maladie des enfants et des jeunes personnes. Si la chirurgie a réduit la mortalité due aux autres maladies, celle de l'appendicite est de 50 pour cent plus élevée qu'elle n'était il y a 15 ans.

L'ÉLECTRICITÉ COÛTE PEU---



Vous pouvez faire marcher votre radio toutes les nuits pendant une semaine pour le prix d'un rouleau de fil.

-FAITES USAGE D'ÉLECTRICITÉ.

SALON DE MODE

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai ouvert un Salon de Mode au No. 246 Notre-Dame, Victoriaville, et aussi à Arthabaska, chez M. NAPOLEON COUTURE, rue St-Joseph. Vous y trouverez des chapeaux des plus hautes nouveautés à des prix excessivement bas.

Mlle L. ANGERS,

Essayez ce Nouveau Breuvage

Exquis et Nourrissant

Toute la valeur apéritive et nutritive du malt naturel, du lait, du sucre et du cacao... sous la forme commode d'une poudre. Contentez-vous d'y ajouter de l'eau ou du lait! Merveilleusement vu pour la santé et les enfants en raffolent.

FACILE A PREPARER

LE PLUS ECONOMIQUE DES BREUVAGES DE SANTE

Demandez le

DADDY

à votre épicière

LE BREUVAGE DADDY

Seul distributeur :

A. BRUNELLE
boulangier-épicière

VICTORIAVILLE, - Qué.

Une démonstratrice visitera vos foyers la semaine prochaine pour vous démontrer les différents usages du breuvage DADDY.

Le plus grand Evénement

DE L'ANNEE 1933

A Victoriaville

L'Ouverture d'un vrai Salon de Nouveautés
Exclusivement pour Dames

Lundi, le 16 Octobre 1933

Dans la Soirée de Lundi, le 16 Octobre
de 8 hrs à 10 heures P. M.

Nous vous donnerons dans nos vitrines, avec le concours de charmantes Dames comme modèles vivants, une idée des Nouveautés que nous avons en Magasin.

MAISON POIRIER

C'est une Maison Canadienne-Française

MAISON

ETABLIE

A

VICTORIAVILLE
DEPUIS 1890

VOTRE MONUMENT

DEVRAIT ETRE UN

"HOMMAGE PIEUX ET DURABLE"

Consultez J. MAURICE DUCHARME,

MANUFACTURIER DE MONUMENTS

257 rue Notre-Dame

Tel. Local 258

VICTORIAVILLE, Qué.

MARBRES

GRANITS

CANADIENS

ET

ETRANGERS

Dr Edgar Larouche, B.A.

DENTISTE-Victoriaville

Voisin de la Banque Canadienne Nationale

TRAVAUX DENTAIRES FAITS AVEC :

Soins minutieux

Matériel de Choix

Prix très modérés

Bureau ouvert jusqu'à 9 heures du soir

Prenez
ANTALGINE
pour Maux de Tête
Douleurs Périodiques,
Migraine, Nervosité,
Mal de dos

En Vente
Partout
25¢

PRESSANT APPEL DU CARDINAL VILLENEUVE

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, parlant dimanche soir, à la radio, sous les auspices de la Commission Canadienne, a fait un nouvel appel à la générosité de la population

S. Em. le cardinal archevêque a répété, dimanche, mais cette fois-ci auprès de toute la population canadienne, l'appel en faveur des nécessiteux qu'il adressait aux Québécois, il y a quinze jours. "Riches ou moins pauvres, conjure la voix pressante du prince de l'Eglise, donnez pour être heureux et être sauvés. Le bon-heur, c'est d'en donner, a dit un penseur chrétien. Pensez à ceux que l'hiver menace, aux pères et mères dont le cœur est serré, aux enfants qui ont faim ou sont nus, aux malades, aux vieillards, aux orphelins, aux délaissés que la misère ronge au cœur. Soyez-leur un rayon de céleste espérance en cette terre trop ingrate. Ils seront votre gloire et votre couronne au jour des rétributions."

"Je viens ce soir" dit Son Eminence le Cardinal, "faire entendre à tous les fidèles du pays et à tous mes compatriotes l'appel du pauvre par la voix des diverses sociétés de charité privée de tout le Dominion."

"Récemment, dans une lettre à mes diocésains, signalant entre toutes l'œuvre de la St-Vincent-de-Paul, je le proclamais ouvertement: "Personne, surtout en ces temps d'indigence plus commune, n'a le droit de mépriser le pauvre ni de l'oublier. Que celui qui mange son pain pense à celui qui n'en a pas. Qu'il craigne d'encourir le châtiement du Seigneur s'il ne le partage point. Que la colère qui gronde l'incline à calmer par des dons et des paroles charitables l'exaspération des malheureux."

"De tout temps, l'exercice de la charité privée a été l'un des traits remarquables du peuple canadien. Le poète Longfellow en a immortalisé le souvenir à l'honneur du rameau d'Acaïdie:

"... Their dwellings were open as day
and the hearts of the owners,
"There the richest was poor, and the
poorest lived in abundance."

"L'autre soir, Mlle Whitton, directrice du Conseil canadien de la Sauvegarde de l'Enfance et de la Famille, d'une plume experte en traçait le tableau pour les premiers jours de Québec: "Long centuries ago, the dim down of Canada's first settlements of the great rock, of Quebec was illuminated by the ministrations of the first Religious Orders who braved unknown dangers for the above of their fellow men."

"Naguère, enfin, évêque de Gravelbourg, j'éprouvais, pour mon compte personnel et celui de mes ouailles affligées de la Saskatchewan, la profondeur des sentiments de généreuse charité de mes compatriotes de l'Est comme de l'Ouest."

"L'évolution prodigieuse des services de secours dus à l'Etat dans notre société moderne était toutefois sur le point de faire oublier non seulement le devoir mais la noble joie de la bienfaisance et de la munificence privée. On pensait que des taxes sur la richesse supprimeraient le spectacle de la pauvreté."

"Sagesse trop courte, que la crise mondiale vient de démentir péremptoirement. Bénissons-en, du reste la divine Providence pour les sentiments qu'elle empêche ainsi de s'éteindre dans l'âme humaine."

Que la machine de l'assistance de l'Etat continue, sans doute, de fonctionner afin de réduire des indigences trop nombreuses et qui dépassent les moyens individuels,

mais que le pauvre continue aussi de sentir le cœur des plus fortunés battre de compassion sur sa détresse, et que le monde chrétien reconnaisse toujours, selon Bossuet, l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise de Jésus-Christ.

"Il faut donner au pauvre en raison de cette tendresse que la nature a mise au cœur de l'homme pour son semblable et que l'Evangile de Notre-Seigneur a élevée à la hauteur d'un devoir chrétien et d'une béatitude surnaturelle: Bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde"

"Il faut donner aux pauvres, parce que, dans les desseins de la Providence, ceux qui possèdent ne sont point exempts d'hypothèque sur leurs biens en faveur de ceux qui n'en ont point. Ils sont riches moins pour conserver des trésors ou s'assurer des jouissances égoïstes que pour être des distributeurs et les agents de la munificence du Créateur envers tous les hommes. Tel est le système chrétien. Il ignore la violence et les révolutions. Mais dans la justice et la paix, il assure l'ordre social et la vie de tous."

"Il faut donner aux pauvres, enfin, parce que peut-être, en ces années de spéculations hardies et d'entreprises complexes, il n'est pas sûr que nos bourses ne se soient enrichies à même le son du pauvre. Plusieurs se répandront en murmures contre le Seigneur descendu chez un riche et un pécheur, à moins qu'ils n'entendent la parole de Zachée: "Seigneur, voici que je donne aux pauvres la moitié de mes biens et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rends quatre fois autant." "Aujourd'hui, reprendra le Maître en arrêtant sur Zachée son regard, le salut est entré dans ta maison."

"C'est par la charité que le salut rentre non seulement dans les foyers mais aussi dans les sociétés. "Confiance, chers indigents. Votre rôle est de ramener ainsi le salut au monde. Selon le conseil de Sa Sainteté Pie XI, "élevez-vous jusqu'à la divinité sublime de la Croix du Christ, qui a sauvé l'humanité par la souffrance."

"Et vous, riches ou moins pauvres, donnez pour être heureux et être sauvés. Le bonheur c'est d'en donner, a dit un penseur chrétien. Pensez à ceux que l'hiver menace, aux pères et mères dont le cœur est serré, aux enfants qui ont faim ou qui sont nus, aux malades, aux vieillards, aux orphelins, aux délaissés que la misère ronge au cœur. Soyez-leur un rayon de céleste espérance en cette terre trop ingrate. Ils seront votre gloire et votre couronne au jour des éternelles rétributions."

NOTRE PROCHAIN CONGRES

Préparation spirituelle.—Préparation intellectuelle.—Préparation matérielle

Pour la troisième fois depuis 1931, le Conseil Central de la Ligue Catholique féminine du Canada réunira bientôt, en congrès à Québec, ses principaux collaborateurs et collaboratrices. C'est une joie toujours nouvelle pour les quelques ouvrières de la première heure de voir ainsi accourir d'un peu partout, des apôtres qui ont au cœur le même idéal, qui ambitionnent les mêmes victoires en accomplissant les mêmes labeurs.

Aussi, sommes-nous heureuses de souhaiter, dès maintenant, à tous et à toutes, prêtres, religieux et laïques, la plus respectueuse, la plus franche, la plus empressée des bienvenues.

Comme vous le savez, chers futurs congressistes, ces assises de la Ligue seront tenues, en partie conjointe, avec l'Action Sociale Catholique de Québec. Il y aura, au matin du 18 octobre, cérémonie religieuse en commun. Les congressistes de la Ligue et toutes les autres délégations féminines de la première heure de voir ainsi accourir d'un peu partout, des apôtres qui ont au cœur le même idéal, qui ambitionnent les mêmes victoires en accomplissant les mêmes labeurs.

Les études de cette première Journée porteront sur la Formation des comités paroissiaux d'Action catholique. Nul ne doutera de l'opportunité et de l'urgence de telles études au moment où l'Action catholique canadienne est sur le point de s'organiser. Nul ne s'élèvera, non plus, de voir, à Québec, la Ligue Catholique féminine unie à l'Action sociale Catholique, en cette mémorable circonstance. Cette réunion dans la prière,

GERM. LACOURCIERE
AVOCAT
B.A., L.Ph., L.L.L.
162, Rue Notre-Dame
Victoriaville
(En face du Bureau de Poste)
14 sept. 1 m.

L'étude et le travail découle tout naturellement des Instructions de Son Eminence le Cardinal-Archevêque sur la formation des Comités paroissiaux d'Action catholique.

La Journée du 19 octobre prolongera les enseignements de la veille en considérant, sous ses divers aspects, la Charité dans l'Action Catholique.

Ces assises d'Action catholique, il importe grandement de les bien préparer. Comment?

Par la prière, par l'étude, par une bonne organisation.

Préparation spirituelle.— Nous lançons notre premier appel à nos cercles d'"orantes". Depuis notre mot d'ordre de juin, nous avons appris, avec joie, la formation de plusieurs de ces cercles. C'est à eux spécialement que nous recommandons le succès du prochain Congrès, l'organisation des forces catholiques et la mise à exécution des directives épiscopales.

Comme les années passées, les religieuses contemplatives et enseignantes ont bien voulu nous assurer du concours de leurs prières. C'est une collaboration fort précieuse à laquelle nous tenons beaucoup et pour laquelle nous leur offrons l'hommage de notre profonde gratitude.

Nous comptons également sur la collaboration pieuse des nombreuses avant-gardes de la Ligue. La prière des enfants est puissante sur le cœur de Dieu, de même que sur celui de sa très sainte Mère, la Vierge très pure, patronne de la Ligue.

Comme préparation spirituelle immédiate, le Comité Central demande instantanément à toutes les légieuses des Comités diocésains et paroissiaux, ainsi qu'aux groupements ci-haut mentionnés, une journée de prière et de sacrifices, dont la date a été fixée au dimanche 15 octobre, jour de la fête de la grande sainte Thérèse. Ce jour-là, que chaque légieuse, dans un même clan de charité spirituelle, entende la messe, communie, se mortifie, pour le triomphe de la modestie, pour la sauvegarde des mœurs chrétiennes, et pour le succès de l'Action catholique.

Préparation intellectuelle.—Déjà nos divers comités sont à l'étude et à l'action. Tous ont tracé les grandes lignes du plan de campagne pour la présente année; d'aucuns ont commencé de l'exécuter en fondant des Comités paroissiaux.

Ici le Comité Central souhaite vivement que les officières des Comités diocésains et paroissiaux, sinon toutes les légieuses, se documentent et se renseignent, avant le congrès, sur l'Action Catholique telle que demandée par le Souverain Pontife et NN. SS. les Evêques; il souhaite également que soient médités par toutes les légieuses, les meilleurs moyens d'exercer la divine charité en faisant de l'Action catholique.

A cette fin, un questionnaire a été préparé et envoyé aux Comités diocésains. Le Comité Central compte sur le zèle de ses prochaines assises.

Préparation matérielle.—Enfin il faut avoir une bonne organisation si nous voulons que le plus grand nombre possible de femmes profitent des pratiques enseignantes de ces deux jours.

En premier lieu, concentrons une partie de nos efforts sur la formation d'un nombreux auditoire. Que les délégations des Comités diocésains et paroissiaux soient d'abord, aussi nombreuses que possible.

La délégation des religieuses enseignantes sera excellente si l'on en juge par les adhésions reçues à date.

Nous comptons de plus, pour la journée du 19, sur la présence des institutrices laïques auxquelles l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique a daigné accorder un congé, à cette fin.

La présence des directrices d'œuvres paroissiales est aussi vivement désirée. Nous voudrions que tous les groupements de congréganistes, de tertiaires, de Gardes d'honneur, d'Apostolat de la Prière et de Propagation de la Foi du diocèse de Québec fussent représentés. Nous voudrions aussi, avec nous, durant ces deux jours, des officières et des membres de toutes les œuvres sociales diocésaines et interdiocésaines, telles: l'Assistance maternelle, l'Association catholique de la jeunesse féminine (A. C. J. F. C.), les Gardes-malades catholiques, la Goutte de lait, les Guides (Soutisme féminin). Les cercles des Institutrices, les Joicistes (J.O.C.), l'œuvre N.-D. du Bon-Conseil, l'Œuvre des Aveugles, l'Œuvre des tabernacles, l'Œuvre de patronage, la Protection des jeunes filles, l'Œuvre des berceaux, la Catholic Women's Ligue, les Associations fédérées des anciennes élèves (A.F.A.C.C.), la Ligue de la jeunesse féminine, l'Union des noëlistes, les cercles de Fermières, les Filles d'Isabelle, etc., etc.

Enfin, nous voudrions profiter

de ces deux jours pour accomplir, avec le concours d'un grand nombre de femmes, le plus de bien possible, cela dans un esprit de soumission pleine et entière aux directives de la Ste-Eglise, dans l'esprit des vraies apôtres d'Action catholique.

Puisse tous nos vœux se réaliser par la grâce de Dieu et pour sa plus grande gloire.

JEANNE TALBOT,
Présidente du Conseil Central.

Le Jubilé

L'année 1933 rappelle à un titre spécial l'événement le plus important de l'histoire religieuse et civile du monde, la mort du Christ, dont nous célébrons le 19e centenaire. A cette occasion une année sainte, dite jubilaire, vient d'être proclamée par Notre Saint Père le Pape. Elle commence le 2 avril de l'année présente pour se terminer le 2 avril 1934, aux termes du Canon 923.

Si nous voulons répondre aux désirs de Notre Saint Père le Pape, nous devons nous efforcer de faire maître dans nos cœurs un redoublement d'amour envers le Christ, notre divin Rédempteur.

D'abord un amour reconnaissant à cause des bienfaits inépuisables que cet anniversaire nous rappelle: Institution de la Sainte Eucharistie; la Passion et la mort de Jésus-Christ pour le salut de tous les hommes; la Vierge Marie constituée, au pied de la croix, Mère de tous les hommes; la Résurrection du Christ, gage et condition de la nôtre; le pouvoir conféré aux Apôtres de remettre les péchés; la primauté donnée à Pierre et à ses successeurs; l'Ascension du Christ et la descente du Saint-Esprit.

Et de tous ces bienfaits, dit Notre Saint Père le Pape, est sortie à proprement parler cette civilisation dont nous jouissons et dont nous nous glorifions. Donc amour de reconnaissance.

Sans doute tous les bienfaits que nous rappelle l'année sainte sont d'une valeur inestimable. Cependant, à la suite des Pères de l'Eglise et de saint Thomas, il convient d'arrêter notre esprit sur celui qui occupe le premier rang, afin d'y concentrer tout notre amour de reconnaissance, nous voulons parler du don de la communion.

A la sainte communion nous ajouterons de nombreux chemins de croix et la célébration plus solennelle des premiers vendredis de chaque mois.

Bien peu parmi vous pourront répondre à l'invitation de Notre Saint Père le Pape, et faire le pèlerinage à la Ville Sainte à l'occasion du jubilé. C'est à Rome que l'on conserve les reliques les plus insignes de la Passion. Pour un chrétien, il n'y a pas de plus grand bonheur que de s'agenouiller et de prier en présence de ces souvenirs sacrés. Vous vous unirez par la pensée à ceux qui auront ce bonheur, et vous n'oublierez pas de prier beaucoup aux intentions de Notre Saint Père le Pape.

Les personnes auxquelles les documents pontificaux communiquent le privilège de gagner, cette année, l'indulgence du jubilé, pourront le faire aux conditions suivantes:

Premièrement: La confession et la communion avec les dispositions requises. La confession doit être faite en vue du jubilé. La communion peut être faite n'importe où. La confession et la communion pascale ne peuvent servir pour condition du jubilé;

Deuxièmement: Nous réglons que les visites aux quatre basiliques seront remplacées par douze visites à l'église paroissiale, ou quasi-paroissiale, ou pour les personnes vivant en communauté, à la chapelle de la communauté. Ces visites pourront se faire à raison de quatre par jour (naturel) au choix de chacun. Ce nombre quatre ne doit pas être dépassé pour un jour donné; il est une limite, et on reste libre de distribuer les quatre visites en des jours différents.

Troisièmement: A chacune des visites, l'on devra faire les prières suivantes: Réciter devant l'autel du Saint Sacrement, six Pater, six Ave et six Gloria, dans une fois aux intentions de Notre Saint Père le Pape devant le Crucifix, trois fois le Credo avec une fois l'oraison jaculatoire: Nous vous adorons, Jésus, et nous vous bénissons. Parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix; devant l'image ou l'autel

de la Mère de Dieu, en se rappelant ses douleurs, sept Ave, en ajoutant une fois Sancta Mater, istud agas, etc., ou le "Souvenez-vous". Aucun ordre n'est prescrit pour l'accomplissement de ces œuvres.

La principale disposition pour gagner l'indulgence du jubilé, comme toutes les autres, c'est la pureté du cœur, résultant du regret sincère des moindres fautes, l'un amour réel du bon Dieu et d'une volonté sincère, décidée à éviter avec sa grâce tout ce qui l'offense.

Il est bien permis de vouloir accomplir le plus souvent possible les œuvres prescrites pour gagner l'indulgence du jubilé, mais il faut se mettre en garde contre l'ambition de les réaliser le plus rapidement et avec le moins d'efforts possibles. Il faut viser en premier lieu à obtenir la composition du cœur.

Ce que le Pape désire, dit un auteur, c'est bien plus d'amener les fidèles à la pureté du cœur et à l'amour de Dieu, fruits de la Passion et de la mort du Sauveur, que de leur fournir les moyens de diminuer ou de supprimer les peines dues pour les péchés commis.

Catégories de personnes qui, dès cette année, pourront gagner la précieuse indulgence du Jubilé sans être tenues au pèlerinage de Rome.

1.—Toutes les religieuses, les oblates et les pieuses femmes vivant en commun, même sans vœux dans une société religieuse approuvée par l'Eglise; les femmes appartenant à un tiers-ordre régulier; ainsi que les novices et postulantes de ces différentes familles religieuses;

2.—Toutes les élèves pension-

Ajoute de la saveur au repas

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations"

naires ou demi-pensionnaires (non externes) de ces mêmes personnes;

3.—Toutes les personnes attachées à leur service et vivant sous leur toit;

4.—Toutes les personnes vivant sous leur toit et partageant leur table et qui ont chez elles leur domicile ou leur quasi-domicile (exemple: les dames pensionnaires qui veulent séjourner chez elles au moins six mois);

5.—Les femmes et jeunes filles séculières, vivant dans les pensionnats ou maisons d'éducation de demoiselles, maisons de refuge, hospices, etc.;

6.—Les anachorètes ou ermites qui, dans une clôture et solitude continue, bien que non perpétuelle, mènent la vie contemplative et ont fait profession dans un ordre monastique ou régulier, comme sont les Cisterciens de la Trappe, les Chartreux.

7.—Les prisonniers, les exilés, les déportés, les détenus des maisons de corrections; "les religieux qui pour leur amendement seraient détenus dans un monastère ou toute autre maison".

8.—Les personnes que la ma-

ladie ou l'infirmité empêche de faire le voyage de Rome;

9.—Les personnes qui se consacrent d'une manière continue au soin des malades dans les hôpitaux ou cliniques;

10.—Tous les directeurs et gardiens de prison.

11.—Les ouvriers qui gagnent leur vie par leur travail et ne pourraient interrompre celui-ci le temps nécessaire pour aller à Rome et y remplir les conditions du Jubilé;

12.—Tous ceux qui ont achevé leur 70e année.

Que dire des chômeurs involontaires? Nous pensons qu'ils peuvent jouir de la faveur de l'indulgence du Jubilé; en général l'indemnité de chômage ne suffit pas à leur payer le voyage de Rome et ils vivent au jour le jour. Qu'on aille à Rome ou qu'on soit dans l'impossibilité d'y aller, qu'on gagne ou non l'indulgence jubilaire, l'important sera de bien prendre les intentions du Souverain Pontife et de faire en sorte que, pour un très grand nombre de fidèles, cette année soit vraiment une année de Rédemption.

Pneus "Super-Lastic"

ECONOMISEZ 30 p.c.

Les "Super-lastic" constituent le dernier mot dans l'industrie des pneus. Dessinés et conçus par les plus grandes autorités du monde en la matière, ils résument tous les derniers perfectionnements connus dans le domaine pneumatique. Rien n'a été négligé pour les mettre au tout premier rang dans le monde des pneus au Canada.

Nous ne vendons pas de "seconds" ou de pneus usagés ou réparés. Seulement des pneus de 1ère qualité. Satisfaction ou argent remboursé.

GARANTIE

PNEUS BALLONS et CHAMBRES A AIR DOUZE (12) MOIS

GRANDEUR	"B" Régulier Heavy	"C" Heavy Duty	Chambres à air Extra Heavy
20,000 milles			
29 x 4.10/21	6.05	7.15	1.49
29 x 4.50/20	6.50	8.80	1.49
30 x 4.50/21	6.60	8.90	1.49
28 x 4.75/19	7.50	9.20	1.49
29 x 4.75/20	7.70	9.60	1.49
29 x 5.00/19	8.10	9.95	1.69
30 x 5.00/20	8.30	10.10	1.69
28 x 5.25/18	9.10	11.05	1.89
30 x 5.25/20	9.70	11.95	1.89
31 x 5.25/21	9.95	12.15	1.99
28 x 5.50/18		13.25	1.99
29 x 5.50/19	11.50	13.55	1.99
30 x 6.00/18		14.90	1.99
31 x 6.00/19		14.95	1.99
32 x 6.00/20		15.20	1.99
33 x 6.00/21		15.50	1.99

Nous payons les frais de port pour pneus sur commande de \$10.00 et plus

ECONOMISEZ SUR VOS BATTERIES

	Garantie
1.—11 Lames Spéciale	4.69 3 mois
2.—11 " Légère	6.29 6 mois
3.—11 " Pesante	7.49 12 mois
4.—13 " Légère	7.49 12 mois
5.—13 " Pesante	9.50 12 mois
6.—15 " Légère	8.75 12 mois
7.—15 " Pesante	11.75 15 mois
8.—17 " Pesante	13.95 15 mois

— Nos batteries sont toutes faites à la main —
— La boîte est de caoutchouc —
— Livraison gratuite —

Provincial Tire Sales Corporation

972, St-Jacques Ouest Tél. Plateau 1905
MONTREAL, P. Q.

VENDEUR AUTORISÉ POUR DANVILLE ET ASBESTOS
J.-HORMISAS ROUX, DANVILLE
Découpez et conservez cette annonce.

Tous les pneus mentionnés dans les colonnes "B" et "C" sont GARANTIS POUR 12 MOIS contre tous les hasards ordinaires de la route.

SPECIAUX pour Camions
30 x 5 \$18.75
véritables
HEAVY DUTY

Fabrication à 8 plis. Talons doublement renforcés donnant plus de résistance aux endroits où la tension est la plus forte. Régulier \$27.20.

Chambre à air 30 x 5 — \$2.40

32 x 6 \$31.00

Véritables
HEAVY DUTY

Fabrication 10 plis, plus deux plis supplémentaires sous la serrille. Côtés spécialement protégés. Deux câbles à tissage multiple. Régulier \$44.20.

Chambre à air 32 x 6 — \$4.25

VERITABLE HUILE 100% PENNSYLVANIE
Bidons de 5 gallons \$4.49
Livraison et bidon gratuits